

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. I.—No. 26.]

MONTRÉAL, 4 AVRIL, 1872.

[\$2 PAR ANNEE.

LIGNE ALLAN



Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MAILLES du CANADA et des ETATS-UNIS.

1871-72--Arrangements d'Hiver

Les Lignes de cette Compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à La Clyde, en fer à double engin.

Vaisseau.	Ton.	Commandants.
POLYNESIAN.....	4100	[En construction.]
CIRCASSIAN.....	3400	[En construction]
SARMATIAN.....	3600	Capt. J. Wylie.
SCANDINAVIAN.....	3000	Capt. Ballantyne.
PRUSSIAN.....	3000	Lt. Dutton, R.N.R.
AUSTRIAN.....	2700	Capt. Brown.
NESTORIAN.....	2700	Capt. A. Aird.
MORAVIAN.....	2850	Capt. Graham.
PERUVIAN.....	2600	Lt. Smith, R.N.R.
GERMAN.....	3250	Capt. Trooks.
CASPIAN.....	3200	Capt. Ritchie.
HIBERNIAN.....	3434	Capt. R. S. Watts.
NOVA SCOTIAN.....	2300	Capt. Richardson.
NORTH AMERICAN.....	1784	Capt. Miller.
CORINTHIAN.....	2400	Capt. Jas. Scott.
OTTAWA.....	1831	Lt. Archer, R.N.R.
ST. DAVID.....	1650	Capt. E. Scott.
ST. ANDREW.....	1432	Capt. H. Wylie.
ST. PATRICK.....	1207	Capt. Stephen.
NORWAY.....	1100	Capt. C. N. Mylins.
SWEDEN.....	1150	Capt. Mackenzie.

Les STEAMERS de la LIGNE DE LIVERPOOL (faisant voile de Liverpool chaque JEU DI et de Portland chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Key pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse) doivent être envoyés de Portland :

Hibernian.....	2 Mars.
Nestorian.....	9 "
Sarmatian.....	18 "
Peruvian.....	23 "
Scandinavian.....	30 "
Prussian.....	6 Avril.
Hibernian.....	13 "

Prix du Passage de Portland :—

Cabine.....	\$70 à \$80
Entrepont.....	\$25

Les STEAMERS de la LIGNE de GLASGOW devront faire le voyage entre la Clyde et Portland pendant la navigation de la saison d'hiver.

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau. Les cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Pour fret ou autres détails, s'adresser

A Portland, à J. L. ARMER ou à HUGH & ANDREW ALLAN ; à Québec, à ALLAN, RAE & Co. ; au Havre, à JOHN M. CURRIE, 21 Quai d'Orléans ; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE, 25 Quai Voltaire ; à Anvers, à AUG. SCHMIDT & Co. ; à Rotterdam, à G. P. ITTMAN & Zoon ; à Hambourg, à W. GINSON & HUGO ; à Belfast à HARLEY & MALCOLM ; à Londres à MONTGOMERIE & GREENHURST, 17 Gracechurch Street ; à Glasgow, à JAMES et ALEX. ALLAN, 70, Great Clyde Street ; à Liverpool, à ALLAN BROS. James Street, ou à

H. & A. ALLAN,

Coin des Rues Youville et Commune.

W. & F. P. CURRIE & CIE.

100, RUE DES SŒURS GRISES,

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plaques d'Etain,

TUBES POUR BOUILLOIRES, TUBES A GAZ.

Etain en Lingot.	Rivets.	Marbre Veiné
Cuivre en Lingot.	Fi de Fer.	Ciment Romain.
Cuivre en Feuilles.	Fil d'Acier.	De de Portland
Antimoine.	Vitres.	De du Canada.
Zinc en Lingot.	Feutres.	Tuile à Pavé.
Plomb en Saumon.	Terre à brique.	Vases de Jardin.
Rouge de Plomb.	Plue Covers.	Dessus Chemn.
	Briques asfur- Fontaines.	naise.

Blancs de Plomb. TUYAUX de DRAINAGE, Tuiles à Pavé Enca à ligne Patent, &c.

Manufacturiers de SOFAS, CHAISES, et RESORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en mains.

VINGT-SEPTIEME RAPPORT ANNUEL DE LA

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE "NEW YORK"

MORRIS FRANKLIN, Président.

WILLIAM A. BEERS, Vice-Président et Gérant.

BUREAU : Nos. 348 et 388, BROADWAY.

1er JANVIER 1872.

Montant net des valeurs en mains, 1 Janvier 1871.....		\$15,070,087 96
Primes et annuités.—Recoettes.....	\$ 6,031,879 32	
Intérêt reçu et accru, comprenant la prime sur l'or, etc., etc.....	1,149,410 37	7,181,295 89

DÉBOURSEMENTS.

Pertes par mortalités.....	\$ 1,318,958 98	
Polices rachetées, remises et annulées.....	1,105,854 64	
Annuités à vie, dotations muries et ré-assurances.....	38,820 25	
Dividendes aux porteurs de polices.....	849,078 43	
Dépenses de commission, courtage et agence.....	503,807 73	
Annonces et honoraires de médecins.....	96,597 35	
Taxes, dépenses de loi et de bureau, salaires, impressions, timbres.....	253,890 91	\$4,107,046 48

ACTIF.

Argent déposé aux compagnies de prêt, aux banques et en main...\$	1,845,002 15	
Placé en stocks des Etats-Unis, de l'Etat de New York (prix du marché \$4,751.182 83) content.....	4,610,782 43	
Placé en stocks de la City of New York (prix du marché \$46,425) content.....	41,549 00	
Débitures et hypothèques (garanties par des propriétés foncières évaluées à \$20,000,000, bâties assurées pour plus de \$3,000,000 et polices transportées à la compagnie comme sûreté collatérale.....	8,344,720 00	
Prêts sur des polices en cours (la réserve retenue par la compagnie sur ces polices s'élève à \$3,850,980.21).....	956,636 99	
Primes trimestrielles et semestrielles dues après le 1er janvier 1872.....	660,501 17	
Primes sur les polices émises, entre les mains des agents et en cours de transmission.....	330,355 73	
Montants dus par les agents.....	48,539 81	
Intérêt accru au 1er janvier 1872.....	77,940 14	\$18,089,747 36

Ajoutez—

Excès de la valeur du marché sur le prix d'achat.....	114,021 40
Valeurs totales disponibles le 1er janvier 1872.....	\$18,804,768 76

Appropriées comme suit :

Montant des pertes réglées, dues après le 1er janvier 1872.....\$	212,890 00
Montant des pertes rapportées, attendant d'être prouvées.....	127,900 00
Montant réservé pour les ré-assurances sur les polices existantes, assurant \$112,150,075.80, participant aux profits (à 4 p. 100, primes nettes de Carlisle) \$1,004,733.65, ne participant pas (à 5 p. 100 primes nettes de Carlisle).....	16,841,177 21
Balance des rapports de primes 1871, payables durant l'année 1872.....	133,067 12
Surplus divisible.....	\$17,315,634 33

AFFAIRES CANADIENNES.

Primes totales reçues durant l'année en Canada.....	\$127,296 41
Nombre de polices émises durant l'année en Canada.....	461
Montant des polices émises durant l'année en Canada.....	1,453,750 00
Montant du risque sur toutes les polices en force en Canada.....	2,399,750 00
Montant des polices réclamées en Canada durant l'année.....	0
Montant des polices réclamées en Canada durant l'année.....	12,597 50
Montant payé sur les réclamations en Canada durant l'année.....	11,500 00
Montant des réclamations en Canada.....	Aucun.
Montant dont le paiement a été refusé en Canada.....	Aucun.
Déposé, si en valeurs étrangères spécifiant lesquelles, bons payables en or des Etats-Unis, portant 6 p. 100 d'intérêt.....	100,000 00

ETAT GÉNÉRAL.

Propriétés de la Compagnie.....	\$18,803,768 76
Obligations, à l'exclusion de la réserve sur les primes.....	474,457 12
Montant de la réserve (à peu près).....	19,885,000 00
Taux p. 100 et table de mortalités sur lesquels cette réserve est basée : table américaine.....	4 1/2 p. 100
Montant du capital de la compagnie.....	Aucun.
Montant payé sur le capital.....	Aucun.
Primes totales reçues par la compagnie dans tous les pays durant l'année.....	6,031,879 82
Nombre des polices émises par la compagnie dans tous les pays durant l'année.....	8908
Montant des polices émises par la compagnie dans tous les pays durant l'année.....	24,603,305 84
Montant des réclamations durant l'année dans tous les pays.....	1,341,790 08
Montant des polices dans tous les pays.....	113,154,809
Dépenses d'administration, agences, commissions, etc.....	854,334

Bureau local de direction pour le Canada :

PRESIDENT, William Workman, Ecr. ex-Maire de Montréal et Président de la Banque de la Cité.
 DIRECTEURS.—H. P. Pominville, Ecr., de la Société Cartier, Montréal et Bétournay. A. W. Ogilvie, Ecr., M.P.P. Victor Hudson, Ecr. Marchand.
 MÉDECINS EXAMINATEURS.—A. H. David, M.D. L.R.C.S., Edin. F. W. Campbell, M.D., D.R.C.P., Londres.
 Walter Burke, Gérant, Bureau, 162 Rue St. Jacques, Bloc Barron.
 H. Hudson, Agent, Montréal.

Distillateurs.

DISTILLERIE DE PRESCOTT, ONT.

AVIS AUX MARCHANDS DE SPIRITUEUX.

LES Soussignés ont le plaisir d'annoncer au Commerce qu'ils ont complètement renouvelé leurs appareils de distillation et ont introduit les améliorations les plus récentes pour la rectification des esprits de grain, et qu'ils sont maintenant prêts à exécuter les commandes qui seront adressées soit à eux directement ou à leurs agents à Montréal, pour Alcool à 65 degrés, Esprit-de-Vin à 50 degrés, Whisky de Seigle ou de Malt et Toddy Whisky.

J. P. WISER & C^{ie}.

Représentés à Montréal par

MORIN & C^{ie}.

24 Rue St. Sacrement.



AVIS.

AVIS est par le présent donné que la Marque de Commerce ci-dessus consistant des mots GOODERHAM & WORTS, TORONTO, avec DEUX ETOILES et les lettres G. & W. le tout inscrit dans DEUX CERCLES OVALES, a été adoptée par la dite Société de GOODERHAM & WORTS, et a été dûment enregistrée conformément à l'Acte sur les Marques de Commerce de 1868, dans le but de distinguer certains spiritueux et Boissons de Malt manufacturés par eux dans la dite Ville de Toronto à savoir: ALCOHOL, WHISKEY de SEIGLE, WHISKEY de MALT, TODDY WHISKEY, et toutes autres Boissons spiritueuses vendues par eux à Toronto, Montréal, et ailleurs dans la Puissance du Canada. La dite Marque de Commerce est brûlée sur chaque Quart ou Tonno contenant les dits Spiritueux, en la forme et manière démontrée par le dessin ci-haut.

GOODERHAM & WORTS,

A. & A. B. CHARLEBOIS,

Agents.

Montréal, Octobre, 1871.

SPIRITUEUX, BIERES ET PORTER.

LES soussignés informent leurs amis qu'ils viennent de faire de nombreuses et importantes améliorations et altérations à leur Appareil de Distillerie, qui est maintenant en pleine opération et qui leur permettra, à l'avenir, de fournir toute quantité, soit en douane, soit droit payé de leurs célèbres Spiritueux, consistant en

WHISKY DE MALT

OLD RYE WHISKY

ESPRIT-DE-VINS 30 O.P.

ALCOOL 66 O.P.

qu'ils garantissent être distillés des maltes et grains de la meilleure qualité.

Ils attirent aussi l'attention sur la qualité supérieure de leur célèbres Bières INDIA PALE et autres et sur leur PORTEL, de cette saison, dont l'on peut se procurer n'importe quelle quantité en fûts ou bouteilles.

WM. DOW & C^{ie}.

P. S.—Le plus haut prix du marché est toujours payé pour l'Orge, le Seigle, l'Avoine et le Houblon.

P. POULIN & C^{ie},

DISTILLATEURS et FABRICANTS de COR-DIAUX, GENIEVRE (Old Tom), VINS DE GINGEMBRE, SIROPS DE FRUITS DE CHOIX, ABSINTHES, EAUX-DE-VIE, WHISKIES, &c., MARCHANDS A COMMISSION et Importateurs de VINS, SPIRITUEUX et CIGARES.

Bureau et Entrepôt: 313 RUE ST. PAUL.

MONTREAL.

Marchands de Poissons.

JAMES C. GORDON,

MARCHAND EN GROS DE POISSON DE TOUTES SORTES, Frais, Salé, Fumé, Séché, Salé vert, en Saumure, et de CONSERVES ALIMENTAIRES, d'HUILES de MORUE et de LOUP MARIN, des célèbres HUI-TRES de MALPEQUE.

FINNAN HADDIES toujours en mains.

Entrepôt des Pêcheries Moisie—St. Nicholas, MONTREAL.

Marchands de Vins.

Vins d'Espagne

IMPORTATION DIRECTE.

50 QUARTS EL DOURO (Cinq grappes).

100 " " (Trois grappes).

250 " " PRIORATO CATALUNA.

25 PIPES

A Vendre par

VILLENEUVE & LACAILLE

313 Rue St. Paul,
(Bâtisse des Soeurs)
MONTREAL.

Importation Directe.

J. HUDON & C^{ie},

240 RUE ST. PAUL & 199 & 201 RUE DES COMMISSAIRES.

OFFRENT EN VENTE:

SPIRITUEUX, ETC.

Caisnes, } Eau-de-Vie de Robin, Hennessy,
Barriques, } Chaloupin, Otard Dupuy, &c.
Quarts, }
Huitième. }

Eau-de-Vie Giraud et Frere,

En Caisnes.

Barriques, } Genièvre DeKuyper, Houman.
Caisnes, } Porter de Guinness, grandes et
do. } petites bouteilles.

Vins.

Muscet, Véritable Bourgogne, San Pedro, Pur jus, Steils blanc et rouge, Champagne cachet vert.

Vin de Messe

spécialement importé pour le Clergé du Canada.

Porto de Thompson et de Graham, diverses marques.—Sherry de Duff, Gordon & C^{ie}, diverses marques.

Vinaigre de Vin blanc de Bordeaux.

HUILES D'OLIVES en fûts et caisses de Steile, de Bordeaux et de Marseille.

Denrees Coloniales.

CAFE vert, rôti, moulu; SUCRE blanc, blond et jaune; MELASSE centrifuge, moscovade, terrée, Barbade, &c., &c.

TABAC manufacturé, Cigares, &c., &c.

THÉ verts et noir, japonais, &c.

Cire blanche de la Havane.

Produits Chimiques.

Couperose, Alun, Vitriol, Sel Epsom, Garance, &c., &c.

Divers.

Chandelle Spermacétique de Belmont, 6 et 12; Bougies françaises, Paraffine, Marinades Cross & Blackwell, Wyatt, &c., Noix, Raisins, Figues, Prunes, &c., &c.

Macaroni et Vermicelle de Bordeaux et de Marseille.

P. L. TOUSSIGNANT,

SYNDIC OFFICIEL,

ARTHABASKAVILLE,

Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Paillite de 1869.

Marchands de Tabac, Cigares, &c.

CIGARES.

100,000 CHEROOTS

DE MANILLE

A VENDRE PAR

H. J. GEAR,

32, Rue St. Nicholas,
MONTREAL.A. DUBORD & C^{ie}.

IMPORTATEURS DE CIGARES ET MANUFACTURIERS DE TABAC.

En Gros et en Détail

227 & 229 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

HENRY & C^{ie},MANUFACTURIERS DE TABACS,
271 RUE ST. PAUL,
MONTRÉAL, P.Q.L. A. GLOBENSKY & C^{ie},

IMPORTATEURS

PIPES ECUME DE MER,
PIPES—IMITATION de,
PIPES—BOIS,

BLAGUES A TABAC.

POTS de do.

CIGARES

En Gros,

342 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

Marchands de Cuir.

A. KEROACK,

NEGOCIANT EN GROS DE

CUIRS,

PEAUX,

HUILES, et

MARCHAND A COMMISSION.

306 Rue St. Paul,

MONTREAL.

LA SEMELLE PATENTÉE

DE

NOÉ BELHUMEUR,

POUR PRÉSERVER DE l'HUMIDITÉ et du FROID, DES RHUMES DE GORGE ET DE POITRINE, cet article est indispensable à tous et spécialement aux invalides, aux convalescents et aux personnes de FAIBLE CONSTITUTION. C'est le seul préservatif efficace qui existe. En vente chez tous les marchands de chaussures.

COURTIERS et COMMISSIONNAIRES:

A. & A. B. CHARLEBOIS,

16 Rue St. Sacrement.

R. FAIRBANKS,

3 Rue St. Sacrement.

MORIN & C^{ie},

24 Rue St. Sacrement.

IMPORTATEURS DE VINS ET SPIRITUEUX:

JOHN HOPE & C^{ie},

Halle au Blé, Rue St. Sacrement.

ADOLPHE GERMAIN,

AVOCAT,

SOREL, District de Richelieu.

M. GERMAIN se charge de toutes collections et d'affaires légales dans le district de Richelieu.

Librairie et Relleure.

LIVRES.

Chemins (les) de Fer français par V. Bois, in-12 br. 30c.
 Chemins (les) de Fer par A. Guillemin, ill. de 3 vignettes in-12 br. 55c.
 Claf (la) de la Science ou les phénomènes de tous les jours expliqués par le Dr B ever, revu et corrigé par l'abbé Moïeno, in-12 br. 85c.
 Cours d'Econo le industrielle, recueilli et publié par E. Thévenin, 7 vols in-12 br. 2.10c.
 Entreiens populaires, publiés par E. Thévenin, 8 vols in-12 br. 2.40c.
 Economie (l') politique ramené aux principes du Christianisme, par le Dr H. Olivier in-18 br. 15c.
 Guerre (la) d' Sept Mois, résumé des faits militaires et des documents officiels relatifs à la guerre de 1871-74, par M. T. de Saint-Germain, in-12 br. 65c.
 Mémorial du Siège de Paris, par J. d'Arzac, in-12 br. 1.60c.
 Mes Impressions et Confidences d'aumonier des prisonniers en Allemagne et en Suisse, par le R. P. Dufor, in-12 br. 50c.
 Premières Notions d' Economie politique sociale ou industrielle, par Joseph Garnier, in-12 br. 60c.
 Traité élémentaire d' Economie politique, par le Dr H. Olivier, in-12 br. 63c.
 Traité de l'Or, monographie, histoire naturelle, exploitation, statistique, son rôle en économie politique et ses divers emplois, par M. Landrin, in-12 br. 40c.
 En vente à la librairie
J. B. ROLLAND & FILS,
 12 et 14 Rue St. Vincent.

CHARLES PAYETTE,

LIBRAIRE-RELIEUR,

250 — RUE ST. PAUL — 250

Vis-à-vis la Rue St. Vincent,
 MONTRÉAL.

Courtiers.

MORIN & CIE.,

COURTIERS ET COMMISSIONNAIRES

POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE

COMESTIBLES,

EPICERIES,

SPIRITUEUX

ET

DENREES COLONIALES.

AGENTS POUR LA

Distillerie de Prescott.

250 — RUE ST. SACREMENT, — 250
 MONTRÉAL.

A. & A. B. CHARLEBOIS.

COURTIERS de DENREES COLONIALES.

AGENTS POUR LA DISTILLERIE,

GOODERHAM & WORTS,

TORONTO,

16, RUE ST. SACREMENT,

MONTRÉAL.

J. P. COX,

COURTIER EN THÉ,

HUILES,

EPICERIES,

et

DENREES COLONIALES

Coin des rues

ST. SACREMENT ET ST. NICHOLAS,

MONTRÉAL.

AUX MARCHANDS.

Le soussigné se chargera de la vente et de l'achat de tous espèces de grains et de sel à commission, moyennant 2 par 100.

Remises faites sans retard dans tous les cas.

P. RIVARD,

No. 64 Rue St. Gabriel, Montréal.

D. P. BEATTIE,

NÉGOCIANT ET COMMISSAIRE,

MARCHAND EN GROS DE

THÉ, SIROP ET MELASSE,

Soul Agent pour la Puissance du Canada de

Messrs. OFFLEY, CRAMP & FORRESTER, OPORTO.

CRAMP, BUTER & CIE., CADIZ.

FORRESTER & CIE., BORDEAUX.

Agent pour la Tannerie de New Glasgow JOHN HALE

& FILS, Manufacturiers de CUIR À SEMELLE.

17 Rue St. Sacrement,

MONTRÉAL, P.Q.

Importateurs de Nouveautés.

PRINTEMPS 1872

MARCHANDISES SÈCHES EN GROS.

UN assortiment complet de Marchandises de nouveautés, de goût et d'étape, comprenant Le célèbre alpaca noir

"Beaver Brand,"

Soies noires

et étoffes à robes en grande variété, chez

OGILVY & CIE..

MONTRÉAL.

THOMAS, THIBAudeau & CIE.

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SÈCHES

En Gros Seules, No. 330, Rue St. Paul.

THOMAS THIBAudeau & CIE. Montréal,
 THIBAudeau, THOMAS & CIE. Québec, MONTRÉAL.
 THOMAS & THIBAudeau, Manchester.

S. GELINAS,

IMPORTATEUR,

No. 256 RUE ST. PAUL,

Troisième porte de

M. AMABLE PREVOST,

MONTRÉAL.

FRANCEUR & GIROUX,

IMPORTATEURS

DE NOUVEAUTÉS FRANÇAISES,

ANGLAISES

et

AMÉRICAINES.

7 & 9, RUE ST. LAURENT,

MONTRÉAL.

M. TRESTER,

IMPORTATEUR DE MARCHANDISES

ALEMANDES, FRANÇAISES ET BELGES.

IMPORTATEUR

D'ARTICLES pour FUMEURS, TELS QUE PIPES

EN ECUME DE MER, BLAGUES, PIPES

EN BOIS, etc., etc., et de

CIGARES de la HAVANE et d'ALLEMAGNE.

M. T. tient toujours un assortiment des plus

complets et des plus variés de jouets d'Allemagne,

d'articles en cuir, sachets, etc.

ENTREPOT—388 & 390, RUE ST. PAUL,

MONTRÉAL.

Fabricants de Chaussures.

N. VALOIS & CIE.,

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE

CHAUSSURES, EN GROS,

26 ET 28 PLACE JACQUES CARTIER,

MONTRÉAL.

NAROISSE VALOIS. JUDE VALOIS.

G. BOIVIN,

FABRICANT DE CHAUSSURES

EN GROS

No. 300 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL,

Vend à meilleur marché, pour argent comptant, que partout ailleurs.

Une visite de la part de messieurs les marchands est respectueusement sollicitée dans notre intérêt mutuel.

JOSEPH VALADE,

IMPORTATEUR ET

MARCHAND DE BOTTES ET SOULIERS,

133 RUE NOTRE DAME.

Coin de la Rue Gosford, Montréal.

On trouve à ce magasin un assortiment très complet et très varié dans toutes les branches qui constituent le commerce de chaussures.

On sollicite une visite.

Hotels.

HOTEL RIVARD,

No. 64 RUE ST. GABRIEL, MONTRÉAL.

DES VOITURES transporteront les voyageurs des bateaux et des chemins de fer à l'Hotel.

Table des mieux servies.

Importateurs de denrees coloniales.

T. & F. ROSS & CIE.

33 RUE ST. SACREMENT.

IMPORTATEURS DE THEES

ET

Autres denrees Coloniales.

EN MAGASIN,

8,000 BOITES THE

DERNIERE RECOLTE

ET

UN ASSORTIMENT GENERAL

D'EPICERIES.

J. HUDON & CIE.,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

de DENREES COLONIALES, VINS, SPIRITUEUX

et COMESTIBLES.

Agents pour la célèbre Eau-de-Vie GIRAUD Frères.

246, RUE ST. PAUL, et

199 et 201 DE COMMISSAIRES,

MONTRÉAL, P.Q.

GAUTHIER, MAYRAND & CIE.

IMPORTATEURS DE

VINS, SPIRITUEUX, EPICERIES,

MARCHANDS DE

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc.

274 et 281, Rue Des Commissaires,

MONTRÉAL.

GAUCHER & TELMOSSÉ,

IMPORTATEURS DE

DENREES COLONIALES,

VINS ET SPIRITUEUX,

MARCHANDS DE

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,

MONTRÉAL.

G. G. GAUCHER. L. W. TELMOSSÉ.

SENEGAL, GADIEUX & FILIATRAULT,

IMPORTATEURS

MARCHANDS D'EPICERIES,

VINS, LIQUEURS, et

PROVISIONS

278, RUE ST. PAUL, et

225 et 227, DES COMMISSAIRES,

MONTRÉAL, P.Q.

DESMARTEAU & CIE.

IMPORTATEURS DE

VINS, LIQUEURS,

EPICERIES, etc., EN GROS

231 et 233 RUE DES COMMISSAIRES,

MONTRÉAL.

C. MELANÇON.

MARCHAND-EPICIER,

191 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

LA MEILLEURE POUDE A BOULANGER

QUI EXISTE.



Est la seule originale et authentique
 ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS.
 Vendue par tous les Epiciers.

REVUE COMMERCIALE

Pour la semaine finissant le 3 Avril.

Nous avions eu quelques jours de printemps, jours froids il est vrai, mais qui nous laissaient entrevoir la fin d'un hiver long et rigoureux quand une tempête de neige et de poudrière est venue nous rappeler les tempêtes de Janvier. Nous n'avons pas en un jour de dégel depuis le 25 Novembre au 26 Mars et la glace sur le St. Laurent est encore aujourd'hui aussi ferme qu'au milieu de Février. Nous avons eu plus de tempêtes pendant le mois de Mars que pendant tout le reste de l'hiver, et les voies ferrées ont été plus obstruées par la neige pendant ce mois que pendant les trois premiers mois de l'hiver. Nous avons souffert d'une disette de combustible et d'une disette d'eau, mais d'un autre côté l'hiver a été des plus favorables pour l'exploitation des forêts et les opérations ont pu se continuer beaucoup plus tard qu'à l'ordinaire. La navigation est ouverte sur le lac Michigan et déjà on signale plusieurs arrivages. Le havre de Chicago est libre de glace et les vapeurs y circulent librement. Le détroit de Mackinac ne sera probablement pas ouvert avant la mi-avril. La glace est encore forte et mesure encore 9 pouces d'épaisseur. L'année dernière le détroit de Mackinac était libre de glace le 3 avril, l'année précédente le 18 et en 1869 le 23 Avril. Sur le Lac Huron et sur les rivières Ste. Croix et Détroit on s'attend à une débâcle prochaine. Sur l'Hudson la navigation est ouverte jusqu'à Poughkeepsie.

Le commerce de détail de nouveautés a déjà reçu une impulsion de quelques beaux jours que nous avons eus. Les autres branches de commerce sont aussi plus actives et l'activité s'accroîtra d'avantage aussitôt que le tarif de fret sur le Grand Tronc aura été réduit aux taux d'été. La spéculation commence à se réveiller sur notre place et on signale de fortes transactions dans les huiles principalement pour exportation. On signale encore de nouvelles hausses sur la ferromerie. D'importantes opérations ont eu lieu dans les spiritueux.

A New-York on signalait de fortes spéculations en coton vers la fin de la semaine dernière. Les ventes comprenaient 10,922 ballots pour exportation et 2,918 ballots en transit. Le résultat de ces transactions fut une hausse de 1/2 à la clôture.

La vente mensuelle de charbon à New York a eu lieu le 27 dernier. En voici le résultat :

	27 Mars.	28 Février.
10,000 tonx. Lump	\$3.47 1/2 à \$	\$3.40 à \$3.42 1/2
11,000 " S'p't.	3.50	3.55 3.77
20,000 " Grillo	3.57 1/2	3.62 1/2 3.55 3.65
18,000 " Egg	3.60	3.65 3.52 1/2 3.71
50,000 " Poêle	4.05	4.17 1/2 4.00 4.25
16,000 " Chesnut	3.55	3.60 3.50 3.55

Le commerce s'attendait à voir une hausse de 15 à 20 pour cent sur les cours du mois dernier qui n'a pas été réalisé comme les chiffres ci-dessus le démontrent.

Le cours des affaires a été interrompu par les fêtes de Pâques. Le vendredi saint les établissements protestants ont été fermés pendant toute la journée, les établissements catholiques n'ont été ouverts que quelques heures dans l'après-midi. Samedi, comme à l'ordinaire, les affaires ont été très calmes.

NOUVEAUTÉS (Dry Goods).—Nous n'avons aucun changement important à signaler dans cette branche d'affaires. La demande pour les marchandises de toutes sortes restent bien maintenues dans le commerce en gros. Le com-

merce de demi-gros et de détail souffre de la température froide que nous avons, qui a l'effet de ralentir le mouvement des affaires comme d'empêcher l'écoulement des marchandises de printemps proprement dites.

Le Bulletin de New York signale comme suit la situation du marché des Dry Goods en cette ville :

"Le temps très-froid que nous avons en la semaine dernière a eu pour effet de ralentir le mouvement d'affaires sur le marché des dry goods, en faisant croire que le printemps serait tardif. Il y a sur la place beaucoup moins de marchands de l'intérieur. Cependant, les transactions ont encore atteint un chiffre satisfaisant surtout pour le demi-gros. Les prix conservent leur fermeté sur toutes les catégories de tissus de coton; il y a même dans quelques cas une tendance à la hausse, ainsi que nous l'indiquons plus loin. La vente au détail à New York et dans l'intérieur est active. Les principales maisons sont obligées de renouveler leurs assortiments pour suffire à la demande du public.

Tissus de Coton Indigènes.—Il s'est fait des ventes assez importantes en tissus blanchis et écarés. Dans quelques cas, les maisons de gros acceptent des prix inférieurs à ceux des fabricants, mais c'est là l'exception. Sur les cotonnades de couleur, la demande est peu active; on ne fait aucune concession sur les prix, qui restent comme la semaine précédente. Il y a une hausse sur les indiennes; plusieurs marques se vendent à 1 cent par yard au-dessus des derniers cours; presque toutes les couleurs claires et principalement les fonds blancs sont aussi cotés en hausse. On remarque que bien que la saison ne soit pas aussi favorable, il s'est déjà vendu de très-fortes quantités d'indiennes de couleurs claires. Il n'en est pas de même des couleurs demi-foncées qui sont beaucoup moins recherchées et dont le stock est d'ailleurs moins considérable. Nous n'avons pas de changements à signaler sur les autres tissus de coton.

Tissus de Laine Indigènes.—Il y a eu peu d'animation cette semaine sur le marché des tissus de laine, bien que la vente de demi-gros augmente graduellement à mesure que les marchands de l'intérieur sont forcés de faire leurs commandes habituelles pour répondre à la demande. Les casimirs légers de qualités moyennes et fines et de couleurs claires sont recherchés. Il se fait quelques affaires sur les étoffes pour costumes complets d'hommes. Les casimirs épais se vendent très lentement à des prix supérieurs à ceux de l'automne dernier. Les draps sont fermes, mais il n'y a pas d'écoulement; les fabricants ont dû réduire leurs productions pour ne pas déranger l'équilibre du marché. Les châles continuent à être demandés, à des prix élevés.

Tissus Étrangers.—La demande s'est un peu ralentie sur les tissus étrangers. Cependant, elle est encore satisfaisante. Les ventes aux enchères sont bien suivies par les négociants de demi-gros, et les prix sont généralement égaux à ceux du marché. L'attention se porte principalement sur les tissus de laine de prix moyen pour la saison du printemps. Les étoffes de couleur légères se vendent largement à des cours plus élevés. On note une demande active pour le demi-gros sur les alpacas noirs, au cours moyen de 49 cents par yard, et sur les poils de chèvre aux prix de 50 à 62 cents par yard. Les grenadines rayées et à carreaux, les soieries japonaises sont également recherchées, mais il y a moins d'activité sur les gros-grains et le poul de soie. Les châles brochés de Vienne trouvent un prompt écoulement pour les dessins de bon goût. Les toiles sont calmes, mais fermes, surtout pour les nappes et les serviettes damassées. Les rubans de soie restent très-bien tenus. Les importateurs préfèrent ajourner leurs ventes, plutôt que de faire aucune réduction. Il en est de même de tous les articles pour modes.

FERONNERIE.—Nous signalons une nouvelle hausse sur les clous qui sont maintenant tenus à \$4.50 par cent livres. Les cloutiers sont surchargés de commandes et refusent d'entreprendre d'avantage pour le présent. Le fer blanc a aussi subi une nouvelle hausse de 50c par boîte sur les cours de la semaine dernière. On cote aujourd'hui 1 C Charcoal meilleures marques \$11

et \$10.50 les qualités inférieures. Le coke commande \$19 par boîte.

Les métaux ont toujours une forte tendance à la hausse et les détenteurs offrent leur marchandise très parcimonieusement même aux cours élevés du jour, dans l'incertitude où ils sont de ne pouvoir les remplacer aux cours actuels en vue de la hausse journalière sur le marché anglais et écossais.

Les dernières nouvelles d'Europe nous apprennent que les commandes de Russie, d'Allemagne et des Indes abondent et les manufacturiers sont complètement incapables de répondre à la demande, du moins pour le présent. Ajoutez la demande des Etats-Unis et du Canada et les grèves, et on verra dans quel embarras les producteurs se trouvent pour l'exécution des commandes qu'ils ont en main et qui leur arrivent tous les jours.

CUIR.—La situation du marché au cuir reste la même que la semaine dernière. Nous n'avons aucune opération importante à signaler. Les prix restent bien maintenus et la difficulté d'obtenir des peaux vertes et les hauts prix auxquels elles sont tenus sont de nature à raffermir d'avantage les cours actuels du cuir. Nos cotes de la semaine dernière se continuent sans changement.

CHAUSSURES.—Les manufacturiers travaillent que pour employer leur personnel. Ils ne sont pas surchargés de commandes, néanmoins il existe un bon courant d'affaires principalement pour l'exécution des ordres qui arrivent de la province d'Ontario. Nous n'avons aucun changement à signaler dans les cours de la dernière quinzaine.

COMBUSTIBLE — BOIS DE CHAUFFAGE.—La culture prend avantage des derniers beaux chemins pour approvisionner la ville jusqu'à l'ouverture de la navigation. Les recettes qui pendant la semaine ont été considérables, ont trouvé placement sans la moindre difficulté à des cours considérés excessifs. Dans les clos le bois de chauffage est toujours tenu aux cours signalés dans dans notre dernière revue du marché.

CHARBON.—Ce combustible a presque disparu de notre place. On a dû faire venir du charbon de Québec pour ne pas suspendre les travaux dans quelques usines. Ce charbon (écossais à vapenr) coûte livré à bord des Wagons à Lévis \$8 par tonneau, et \$35 de fret pour wagon de 10 tonneaux. C'est comparativement à meilleur marché qu'ici où on a l'air nous accorder une faveur en en vendant quelques tonneaux de \$13 à \$14 par 2000 livres. Quelques tonneaux de charbon américain sont arrivés par chemin de fer des Etats-Unis. Il est tenu de \$16 à \$18.

Le haut prix du bois et le manque presque complet de charbon a mis la tourbe beaucoup plus en évidence que les années passées, et grand nombre de personnes qui avaient refusé jusqu'ici de l'essayer ont dû forcément s'en servir. On la cote \$6 par tonneau. On trouvera ailleurs dans nos colonnes le résultat de la vente mensuelle de charbon tenue à New-York le 29 dernier.

COMESTIBLES — LARD EN BARIL.—Nous signalons une demande pour le lard en baril de la part des armateurs mais nous n'avons aucune transaction importante régulière à constater. Les acheteurs ont les yeux fixés sur le marché de Chicago et ils basent leurs calculs sur les cours qui existent sur cette place pour acheter ici. De leur côté les détenteurs savent parfaitement qu'aux cours actuels du marché de Chicago, et avec le taux de fret actuel, les frais

d'inspection et la diminution sur la valeur de ce qui serait au-dessous de notre étalon d'inspection, l'article importé reviendrait au prix auquel ils tiennent leur marchandise ici. Il résulte de cette divergence d'opinion et de la perspective éloignée de l'ouverture de la navigation au calme qui devrait être à la veille de cesser et que ferait probablement cesser une semaine de beau soleil de printemps.

On cote le mess du Canada inspecté \$15.50 à \$15.75 selon quantité. On rapporte une vente de 200 quarts à prix non divulgué. Nous n'avons aucune transaction à signaler dans la prime ou extra primo.

JAMBON.—La demande pour le jambon fumé a été active pendant la semaine. Les ventes ont été principalement au commerce en détail et pour la consommation. On cote jambons ordinaires moyenne de 20 à 22 livres 11c à 11½ par livre selon quantité, moyenne de 14 à livres 11½ à 12c; jambon au sucre de la province d'Ontario 12c à 12½, convertis 12½ à 13c, jambon de Cincinnati 18c à 19. Nous n'avons aucune opération importante à signaler dans les épaulés.

SAINDOUX.—Nous constatons une bonne demande régulière pour le saindoux en tinettes de 9½ à 10c par livre. Il y a plusieurs commandes importantes sur le marché, mais le peu de stock en disponible en retardé l'exécution.

BEURRE.—Nous n'avons rien de nouveau à signaler dans ce comestible qui est très négligé. Les amateurs retardent l'exécution des commandes qu'ils ont en main jusqu'à l'ouverture de la navigation. Les cours restent les mêmes que la semaine dernière.

FROMAGE.—Demande régulièrement active pour le commerce de demi-gros et la consommation. On cote bon ordinaire 13c à 14c. Les stocks sont très réduits et l'exportation est nulle.

POISSON.—Nous n'avons pas la moindre transaction à signaler. Les stocks sont plus considérables qu'ils ont coutume d'être à la fin du carême. On doit attribuer la diminution de la consommation à la qualité inférieure de notre poisson plutôt qu'à l'usage des aliments gras que l'église catholique a toléré pendant le carême qui vient de finir.

FARINE.—Les affaires sont toujours restreintes à la demande locale. Les trois derniers jours de la semaine dernière, il ne s'est rien fait à la halle aux blés. Lundi, la demande s'est réveillée, mais les transactions conclues n'ont pas été importantes. Néanmoins, les cours à la clôture étaient plus fermes, et dans quelques cas on signalait une hausse. On cotait Extra ferme à \$6.20, Fancy \$6.05, avec quelques ventes pour la consommation. On constatait plus d'activité dans les Superfines. Les farines fortes avancèrent de \$6.00 à \$6.05 et \$6.10, et on cita quelques ventes à des prix plus élevés pour des marques de choix. L'ordinaire du Canada trouvant preneurs de \$5.80 à \$5.85 et \$5.90 pour bonne blanche. Quelques petits lots de No. 2 changèrent de maïs à \$5.45. La farine en poche se maintient très ferme de \$2.95 à \$3.00 par 100 livres.

Etat comparatif de stock de farine et de céréales en magasin et entre les mains de la meunerie le 1er avril 1872:—

	1er avril 1872.	15 mars 1872.	1er avril 1871.
Blé..... Minots	165,400	171,400	210,593
Maïs.....	145,282	151,638	18,900
Pois.....	68,174	66,174	17,200
Avoine.....	68,676	68,276	17,000
Orges.....	10,000	10,000	—
Seigle.....	4,000	5,000	—
Farine de Blé. Barils	\$4,905	100,734	125,754
do Avoine.....	77	30	127
do Maïs.....	340	285	—
do Seigle.....	—	—	300

BLÉ.—Nous n'avons encore aucune opération à constater sur notre place.

MAÏS.—Ferme de 65c à 70c par 56 livres. Aucune opération importante à signaler.

POIS.—Toujours calme, 83c à 84c par 66 livres.

AVOINE.—Nominale, 34c à 35c par 32 livres.

ORGES.—Très lourde et nominale à 50c par 48 livres.

GRAINE DE LIN.—Les apports de la culture sont nuls. On la cote \$1.50 à \$1.52½ par 60 livres.

GRAINE DE MIL.—Cette graine est de défaut difficile à \$2.25 par 45 livres.

GRAINE DE TRÈFLE.—Affaires sans importance. On signale quelques ventes à 10c par livre.

ALCALIS.—Recettes nulles. (Pour prix à la clôture, voir prix courants.)

Etat comparatif du stock d'Alcalis au 1er avril 1872:

	Pot.	Per.	Total.
	Barils.		
En magasin au 1er janvier 1872	115	65	180
Do. do. 1871	795	701	1496
RECETTES.			
Du 1er janvier au 1er avril 1872	2526	231	2757
Do. do. 1871	2090	730	2820
Augmentation dans les recettes.....			457
LIVRAISONS.			
Du 1er janvier au 1er avril 1872	2180	253	2430
Do. do. 1871	1871	814	2685
Diminution dans les livraisons.....			544
EN MAGASIN.			
1er avril 1872.....	455	43	498
1er avril 1871.....	621	190	811

ÉPICERIES.—La tempête de neige que nous avons eu dimanche et lundi a pour effet de retarder le mouvement des affaires qui commencent à se réveiller. Les gares du chemin de fer sont remplies de marchandises de toutes sortes que le manque de facilité empêche de transporter. Il résulte de cet encombrement que quantité de marchandises vendues depuis déjà assez longtemps n'ont pu être livrées et restent par conséquent dans les magasins des vendeurs en attendant que l'encombrement aux gares et sur le chemin diminue. Il est regrettable qu'un tel état de chose existe, mais il prouve le besoin urgent de nouvelles voies ferrées pour soulager celle déjà trop surchargée d'ouvrage et pour développer les parties du pays qui réclament à grands cris des moyens de communication plus facile et plus rapides que ceux qui ont été à sa disposition jusqu'à aujourd'hui.

DROGUES ET PRODUITS CHIMIQUES.—La demande pour les produits chimiques se maintient toujours bonne et régulière principalement pour le sel de soude, le carbonate de soude, et la crème de tartre. Le sel de soude est ferme à 21c par livre, le carbonate de soude à \$1.57½ par barril de 112 livres. Le soufre en canon est ou demande. Les cotes de \$3.25 à \$3.50 par 100 livres. Nous n'avons aucun changement à signaler dans la porpore, l'alun, le vitriol, ou le sel epsom.

ÉPICES.—Il s'est glissé une erreur dans notre dernière revue du marché aux épices dans les cotes du poivre qui aurait dû se lire de 16c à 16½ par livre. Les noix de muscade de bonne qualité sont rares et en demande. Nous n'avons aucun changement à signaler dans la canelle, le clou de girofle ou le piment. La demande a été très calme pendant la semaine.

FRUITS.—La demande a été calme pendant la semaine. Les prix de la semaine dernière restent bien maintenus.

HUILES.—De fortes transactions ont été conclues en huile de lin, de morue et de loup-marin

la semaine dernière. La spéculation a opéré pour exportation aux Etats-Unis, et on signale la vente de 1000 barils d'huile de lin crue à prix non divulgué, de 500 barils d'huile de morue à prix secret, supposé 52c, tenue maintenant à 55c, et 200 barils d'huile de loup-marin à 61c. Cette dernière sorte est maintenant tenue de 65c à 67½c par gallon.

MELASSE.—Nous n'avons pas la moindre transaction à signaler dans cette douceur.

PÉTROLE.—Vente du contenu de quatre wagons à 27½c. Une nouvelle coalition a été formée dans la province d'Ontario pour contrôler la vente de cet article.

SUCRE.—La demande pour le sucre de Glasgow a été plus accentuée pendant la huitaine, et plusieurs transactions ont été conclues à 10c par livre. Les sucres raffinés sont calmes et sans changement dans les cours.

SPIRITUEUX.—Demande active pour les spiritueux de Wiser à 47½c par gallon de 50 degrés en entropot, ou \$1.42 acquitté, et 30c pour Whisky de Seigle en entropot, ou 77½c acquitté.

IMPORTATIONS.

Par steamer Prussian; capitaine J. E. Dutton de Liverpool.

McCormick & Co 33 boîtes; Stephens & Co 2954 barres fer; Bailey & Co 3 ballots; Ordre 90 boîtes ferblanc; Deering & Williams 1 c. Portland Locomotive Coy 13 colis acier; C. M. Bailey 16 ballots; D Bliss 1 c; The Paton Manufacturing Coy 38 cs; Lyman & Co 1 fut; J Prindle 1 cs; H & A Allan 1 cs; P Wheeler 6 barriques bière; Ordre 200 tonneaux fer en saumon; Waddell & Co 36 futs; Agent Grand Trone 58 colis; J E Prindle 48 do; Richardson & Co 2 cs; Hodgson, Murphy & Co 8 colis; F & J Leclair 1 cs; Hudson, Fils & Co 1 do; Abbott & Howard 99 cs, 181 colis acier; Cansdowne & Martin 1 cs; J Manson 2 colis Rankin & Son 2 do; Ordre 10 futs; F Clement & Fils 2 do; H & P Callinan 8 cs; Blacktin & Co 9 paquets; Odell & Turner 14 colis; Cassils & Cameron 1 cs; Schwob & ordres 1 cs; Ordres 4 cs; Evans, Mercer & Co 3 cs; Richardson & Co 2 cs; N & S Whitney 1 colis; G Frothingham 1 cs; Meyers & Co 3 cs; A & E Amos 3 ballots; L'abbé Daniel 1 cs; Moffat & Son 5 cs; Perrault & Cie 1 cs; Nicols & Hall 2 cs; O Hulsa 1 cs; Buntin & Co 1 ballot; P Roneyne 1 cs; Redmond & Co 1 cs; Ordre 83 colis thé; McIvor & Co 2 cs; Holland & Cushing 1 cs; Sutherland & Co 1 cs; O'Brien & Co 6 colis; W & J Graham 6 cs; McCall & Co 4 colis; J Rogers 3 cs; Shelyrn & Co 4 colis; Hunter & Co 15; J Inglis 5 colis; A McKand 5 cs; J Palmer 9 colis, 4 cs; G Lusher 3 cs; Buchanan & Co 113 boîtes thé; T McBroom 3 cs; H & A Saunders 1 cs; Joseph & Co 1 cs; Frothingham & Co 2 aneres, 2 câbles; Jas Robertson 5 colis; Shorey & Co 2 ballots; Crathern & Caverhill 7 cs; Greenshields, Sons & Co 1 cs; Crathern & Caverhill 4 cs; Green & Co 1 cs; Bonny, McPherson & Co 1 cs; Watkins & Son 13 boîtes; A Walker 7 colis; Winks & Co 20 do; Compagnie Canadienne de Caoutchouc 6 cs; Childs & Co 150 boîtes thé; Ordre 50 ballots; Whitehead & Cassils 6 cs; Prowse Bros 1 ballot; Roy & Cie 15 colis; Magee & Russell 5 cs; Hudson & Cie 7 cs; N & S Whitney 1 cs; Hudson, Fils & Cie 8 ballots; Jacques Grenier & Cie 4 cs; Martin & Co 4 paquets; Leitch & Son 45 do; Ordre 8 cs; Coristino & Co 7 colis; Stalker & Ross 1 cs; Eastwood & Son 1 cs; Waters & Co 1 colis; J Burke 1 do; Garneau & Frère 1 cs; E Ludlow 1 valise; Morton & Co 2 colis; Woodhouse & Co 2 cs; Hope & Co 75 barres fer; W Abern 3 colis; Moodia & Son 2 cs; H Allan 2 colis; Masson & Co 32 boîtes thé; Ramsey & Co 57 do; Leggatt & Co 32 ballots, 9 cs; G Fabre 21 colis; Melville & Co 2 cs; Murphy & Co 3 do; Ordre 50 colis; Hodgson & Co 1 cs; Gilmour & Co 2 cs; Frothingham & W 153 colis acier, 2 caques, 10 colis fil fer, 2 colis; Bennv, McP & Co 85 colis acier; Bouchard, L & Cie 2 colis; Ordre 7 caques; Smith & Co 1 cs; Riddell & Co 2 cs; S Rogers 3 do; Fisher & Son 17 colis;

Morland, W & Co 70 do ; S Walker 1 es ; Thibauden, T & Co 12 colis ; Wood & L 4 es ; T Hamel & Frère 6 es ; O Smith 1 es ; S J Morris 5 colis ; John Kay 4 do ; J Jenkins 1 es ; J Evans 2 ballots ; P Galmann 8 colis ; Lyman Bros 6 es ; Leclaire & Cie 3 es ; King Bros 6 colis ; W McLimont 17 colis ; Aiken & Co 2 es ; A Mortimer 6 do ; Dawson & Bros 2 es ; G Mavor & Co 2 do ; McMurrise & Co 7 do ; McMaster & Co 1 do ; Stevenson & Co 4 do ; Green & Co 1 do ; J Trudel 1 do ; Clark & Co 5 colis ; C Gunn 1 es ; Compagnie de Caoutchouc de Québec 7 colis ; D Ansell 6 es ; McDonough & Co 1 ballot ; Whalley & Woods 5 do Murdoch Bros 1 do ; W Lawrence 1 do ; J Wright 14 colis Murdoch Bros 1 do R McPheal 4 es ; Hon G Brown 13 colis ; Cassils & Co 5 es ; Currie & Co 16 colis tubes ; Murphy & Co 3 es ; Williamson & Co 12 colis ; Jennings & Brandon 1 es ; Roy & Cie 5 colis ; LeRossignol & Cie 5 do ; P Rooney 3 es ; N & F Rooney 2 es ; Black & Thom 3 colis ; O Doherty & Co 2 do ; G Gadbois 1 es ; Renfrew & Marcon 3 es ; J Robertson 155 boîtes ; W Bonnell 12 colis ; Gibb & Co 4 es ; Fry & Co 6 colis W Jones 32 plaques, 4 barres fer ; Hamel & Frère 4 es ; Johnston & Co 13 es ; Morgan & Co 8 do ; Ordre 2 colis ; Adam & Co 3 es ; Ordre 5 ballots M & L Samuel 20 colis ; Delisle & Frère 5 chaînes Growisky & Co 3 es ; McKenzie & Co 5 colis ; Erms, Mercer & Co 10 do ; Ascher & Co 4 es ; S Treos & Co 1 es ; Lewis & Son 35 colis acier Biddell & Co 29 colis ; Rice, Lewis & Son 46 colis ; Département de la milice 7 do ; Ewing Bros 6 do ; J Warwick 16 colis ; Mulholland & Co 6 colis ; Waddell & Co 106 colis fil ; Long Bros 8 colis S Hay 5 do ; O Graves 1 es ; Morland, Watson & Co 2 es ; S Bachand 1 es ; T & W Murray 1 do ; Page & Fils 1 do ; Morgan & Co 1 do ; Tiffin Bros 260 boîtes thé W Samuel 1 es ; Field Bros 1 do ; Ordre 118 boîtes thé ; Compagnie canadienne d'expresses 93 colis mdse ; Gault, Bros & Co 15 colis ; McKay & Bros 39 do ; Empey, Johnson & Co 6 do ; C Gosport 2 es ; D Arnott 8 colis ; W Warwick 10 es ; J Gale 3 do ; J Donnelly 3 do ; Garland & Co 1 do ; Garneau & Frère 1 do ; Walls & Co — ; J Robertson 3 do ; J & J Grafton 1 do ; Hian & Co 1 do ; G & J Cox 1 do Hopkins & Son 1 do ; G'Brien & Co 4 colis ; Watkins & Son 7 do ; Samson & Cie 9 es ; Lading & Co 9 colis ; Dunn, Fish & Co 8 do ; Lockhart & Co 11 do ; Ewan & Co 4 ballots ; McLachlan Bros 8 colis ; Stevenson & Co 5 do ; W McLimont 10 es ; Hughes & Bros 8 colis ; J Laundry 1 caque ; S Thomson 8 colis ; Simpson & Co 2 caques ; McGivern & Co 53 colis ; J Sutherland 5 es ; Whiting & Co ; 5 colis ; G Smith 6 ballots ; Davies & Co 13 colis ; Kortsook & Co 8 es ; N Shermier 1 es ; E Sproule 7 do ; M & L Samuel 85 colis ; Kellert & F 1 es ; Ewing Bros 7 colis ; Garland & Co 2 es ; W Jaggar 1 baril ; Ordre 51 colis Canadian Bank of Commerce 100 balles peaux ; Styce & A 2 colis ; Wulf & Co 1 es ; Dredge & Co 2 do ; A Prevost & Cie 2 colis ; Robertson & Co 4 es ; Sutherland & Co 43 colis ; A Ramsay 4 do ; Claxton & Co 14 do ; Ggilry & Co 7 do ; Leger & R 4 es ; Plimsoll & W 2 colis ; Trees & Co 1 es ; C Raymond 1 es ; Wilson & Co 8 es ; McCormick & Co 33 boîtes ; Stevens & Co 2954 barres fer ; Bailly & Co 3 ballots ; Ordre 99 boîtes ferblanc ; Deering & Milligan 1 es ; C M Bailley 15 ballots ; W Jones 2400 plaques fer ; H & A Allan 1 colis ; P Wheeler 6 barriques bière ; Waddell & Co 36 caques ; Agent du Grand Tronc 58 colis ; Abbott & Howard 99 es, 1 es colis acier Lainsdowne & Martin 1 es ; Jamson 2 colis ; Rankin & Son 2 colis fil fer ; Ordre 10 caques ; F Clément & Fils 2 do ; H & P Cullin 8 es ; C Blacktin 9 colis acier ; Odello & Turner 14 colis ; J Prindle 45 colis ; Canadian Express Coy 93 colis mdse. Le reste de la cargaison pour les ports de l'Ouest.

OR.—Gold.

Métal d'une belle couleur jaune caractéristique, très ductile et malléable, et réductible par le battage en feuilles ou couches d'une extrême minceur, qu'on emploie pour la dorure sur bois, etc. Sa ténacité n'est pas grande ; un fil de 2 millimètres de diamètre ne peut supporter qu'un poids de 68 kilogram. Sa dureté est assez faible, ce qui a fait qu'on a besoin, pour en former l'or monnayé et l'or de bijoux, de l'allier avec une certaine quantité de cuivre ou d'argent, dont

la proportion est réglée par la loi et garantie par le contrôle. C'est le métal le plus pesant après le platine ; son poids spécifique va jusqu'à 19,36 ; il n'a ni odeur ni saveur.

On peut faire cristalliser l'Or par fusion ; il affecte alors la forme de cubes modifiés par d'autres faces du système régulier ; on le trouve quelquefois dans la nature ainsi cristallisé.

Ce métal est remarquable par son inaltérabilité ; il n'est point sujet à s'oxyder, comme la plupart des métaux usuels, et il est inattaquable par tous les acides, excepté l'eau régale, qui seul peut le dissoudre. C'est sur cette propriété que se fonde l'essai par la pierre de touche, dans lequel l'eau forte (acide azotique ou nitrique) sert à dissoudre le cuivre ou l'argent sans attaquer l'Or. La pierre de touche est une cornée particulière, à laquelle on a donné le nom de lydienne ; elle est de couleur noire. L'Or laisse sur cette pierre une trace très visible que l'on doit examiner avec attention. L'acide nitrique très pur, que l'on passe sur cette trace, dissout sur-le-champ les métaux alliés à l'Or. On examine de nouveau la trace, qui est d'autant plus effacée que l'Or essayé est moins pur. — Le Mercure dissout l'Or, aussi bien que l'argent ; et c'est pour cela qu'on a recours au procédé de l'amalgamation, pour retirer les plus petites particules d'Or des minerais en poudre, ou des terres naturelles qui les renferment. L'Or n'est fusible qu'à une température au-dessus de la chaleur rouge.

L'Or se trouve guère dans la nature qu'à l'état métallique, ou allié à une petite quantité de cuivre ou d'argent, qui modifie plus ou moins sa couleur ; elle varie du jaune pur au jaune grisâtre, rougeâtre ou verdâtre. On rencontre quelquefois l'Or pur ou sensiblement pur cristallisé comme l'argent et le cuivre, sous les formes du système cubique ; il est plus ordinaire toutefois de le rencontrer à l'état de dendrites ou de ramifications, provenant de petits cristaux implantés les uns sur les autres, ou sous la forme de lames, de réseaux ou d'enduits à la surface de diverses gangues pierreuses, dont la plus commune est le quartz, ou sous celle de filaments pénétrant ces mêmes gangues ; enfin, et c'est sa manière d'être la plus habituelle, on le trouve en grains ou en paillettes, engagés dans des pyrites, que pour cette raison on nomme aurifères, ou bien disséminés dans des terrains meubles. Ces grains en général sont petits ; quelquefois cependant ils forment des masses arrondies, plus ou moins volumineuses, qu'on nomme pépites. — Dans ses divers gisements, l'Or est toujours dans un grand état de dissémination ; pour en donner une idée, il nous suffira de dire que l'on exploite des filons de pyrite, qui n'en contiennent qu'un deux cent millièmes ; c'est-à-dire qu'il faut extraire de la mine 200,000 kilogrammes de minerai, pour avoir un seul kilogramme d'Or. On comprend, d'après cela, comment il se fait que l'Or soit un métal si cher, et qu'une mine d'Or soit en général une propriété peu avantageuse.

L'Or, considéré sous le rapport géologique, peut présenter trois sortes de gisements : 1^o il forme des gîtes spéciaux, dans des filons ou amas, et quelquefois dans des couches, au milieu des terrains schisteux cristallins ou du sol de transition, surtout dans les parties qui sont traversées par certains porphyres ; 2^o il s'associe à l'argent dans les filons argentifères, et il y est surtout concentré dans les parties supérieures, voisines des affleurements, dans des terres ferrugineuses, appelées *pacos* ou *colorados*, et qui ne sont que des portions de filons décomposés ; 3^o enfin, ne se montrent point dans le sol de terrain proprement dit, il reparait dans les sédiments d'alluvion ou erratiques, dans les sables des rivières, et notamment dans les sables siliceux et ferrugineux qui, dans quelques pays, sont en même temps gemmifères et platinifères.

Les mines d'Or exploitées de nos jours se partagent donc en deux classes distinctes : en mines souterraines ou proprement dites, établies sur des couches, amas ou filons des terrains primordiaux, et en simples lavages de sables aurifères, lesquels sont toujours des dépôts superficiels. Et il est à remarquer que ce n'est point dans les premières que l'Or est le plus abondant : ce sont les lavages de sables qui, dans presque toutes les parties du monde, fournissent la plus grande partie de l'Or que l'on recueille pour les besoins du commerce. Ces alluvions aurifères proviennent sans doute de la

destruction de gîtes antérieurs, constituant des mines de la première espèce, et dans lesquels l'Or se trouvait lié au quartz et à des minerais de fer (fer oligiste, pyrite, et fer hydroxyde). La grande pesanteur spécifique de l'Or s'oppose à ce que ses parcelles fussent entassées aussi loin que les autres minerais avec lesquels il était mélangé, et son inaltérabilité par la plupart des agents chimiques l'a conservé à l'état de paillettes métalliques.

C'est le Nouveau-Monde qui livre au commerce la plus grande quantité d'Or. Le Brésil en fournit une grande partie, provenant particulièrement de lavages opérés par des esclaves. Le produit annuel est de 7,000 kilog. d'Or, représentant une valeur de 24,000,000 fr. On le tire aussi de la Nouvelle-Grenade, du Chili, du Pérou et du Mexique. — Mais de nombreux gîtes aurifères, découverts depuis peu d'années dans la Californie, sont l'objet d'une exploitation qui tend de plus en plus à prendre de l'accroissement ; les produits obtenus deviennent très importants. Les sables aurifères que l'on y exploite sont beaucoup plus riches que ceux qui étaient connus jusqu'alors. La quantité d'Or que l'on en extrait annuellement s'élève à une valeur de plus de 200 millions de francs. Cette nouvelle source de richesses attire dans cette partie du monde une foule d'émigrants de diverses nations, qui, à leur arrivée, sont distribués dans les nombreux placers ou placers. — En Australie, des gîtes aurifères importants viennent d'être découverts, et sont aussi l'objet d'une exploitation active qui détermine, en Angleterre surtout, une émigration très suivie ; des quantités d'Or assez considérables sont importées de ce pays en Angleterre.

En Europe, il y a fort peu de mines d'Or en exploitation ; les plus importantes sont celles de Hongrie et de Transylvanie. On exploite avec avantage des sables aurifères étendus sur les pentes de l'Oural en Russie. On trouve de l'Or en France dans le sable de plusieurs fleuves et rivières, dont les eaux passent pour avoir la propriété de charrier des paillettes d'Or ; tels sont, entre autres, l'Ariège, le Gardon, le Rhône, le Rhin près de Strasbourg, la Garonne près de Toulouse, l'Hérault près de Montpellier. Les hommes qui recueillent ces paillettes d'Or, se nomment *orpailleurs*. Le Pactole avait une grande réputation chez les anciens. Les paillettes d'Or disséminées dans les sables de rivière sont ordinairement d'une ténuité extrême : il en faut souvent plus de 20 pour faire un milligramme. — On vient de découvrir, dans le département de l'Isère, à La Motte-les-Bains, un gîte aurifère, dont l'exploitation promet de grands avantages.

Dans l'intérieur de l'Afrique, il y a également des sables et des ruisseaux aurifères ; c'est principalement de l'Or en poudre qui nous vient de ce pays. On cite les mines de Kordofan entre le Darfour et l'Abysinie, et les exploitations au sud du grand désert de Sahara, qui ont lieu dans une étendue de terrain assez considérable, au pied des montagnes élevées ou le Sénégal, la Gambie et le Niger prennent leur source ; ces rivières et tous les ruisseaux voisins charrient de l'Or dans leur sable. — Le pays de Bambouk, au nord-ouest de ces montagnes, est celui qui fournit la plus grande partie de l'Or qu'on vend sur la côte occidentale d'Afrique, depuis l'embouchure du Sénégal jusqu'au cap des Palmes. Cet Or se trouve en paillettes, principalement près de la surface de la terre, dans le lit des ruisseaux, et toujours dans une terre ferrugineuse. — On recueille aussi de l'Or dans le pays de Sofala, vis-à-vis de Madagascar ; il paraît qu'il s'y trouve non-seulement en poudre, mais encore en filon. — On ne recueille point d'Or dans l'Afrique septentrionale.

Quelques parties de l'Asie australe paraissent aussi être fort riches en Or ; mais on a peu de renseignements sur les gisements et les lieux d'exploitation.

Le traitement métallurgique des minerais d'Or, dans lesquels le métal est disséminé en parties visibles ou invisibles, consiste dans l'amalgamation avec le mercure, après avoir fait subir aux minerais quelques préparations mécaniques. On enève ensuite le mercure par distillation, et l'on obtient l'Or pur ou allié avec quelques autres métaux, dont on le sépare au moyen de l'acide azotique. L'Or contenu dans les minerais d'argent, s'obtient combiné avec l'argent qu'on retire par la coupelle.

tion, et on opère ensuite le départ des deux métaux par l'acide azotique. Quant à l'Or d'alluvion, on n'a besoin que de le foudre pour le mettre en lingots.

Les usages de l'Or sont assez multipliés; il sert à faire des monnaies, des médailles, des bijoux de l'orfèvrerie, des verres colorés, Le pourpre de Cassius et l'or divisé sont employés dans la peinture sur porcelaine. Allié avec le mercure, l'Or est encore employé dans différents genres de dorure, ou moulu, vermeil, etc.; le mercure amalgamé avec l'or se volatilise au feu et abandonne le métal, qui adhère fortement à celui sur lequel on a étendu l'amalgame. On dore aujourd'hui par la méthode galvanoplastique, dans laquelle on fait à froid précipiter l'or dissous sur les pièces qu'on veut en couvrir. On dore aussi sur les métaux au moyen de feuil es d'or qu'on applique avec le brunissoir sur la surface nouvellement arrivée. — L'Or s'applique sur le bois, sur le carton, sur le cuir, ou sur tout autre corps qui ne peut éprouver l'action du feu, au moyen d'un mordant, qui est tantôt une huile grasse et siccatrice, tantôt une colle animale. On emploie dans ce cas de l'Or réduit par le battage en feuilles extrêmement minces. — L'Or entre aussi dans quelques préparations pharmaceutiques.

Le cuivre ne change pas la couleur de l'Or; il ne fait que l'exalter. Mais il n'en est pas de même des autres métaux. Ainsi, le fer lui donne une teinte bleuâtre, le platine affaiblit beaucoup sa couleur; l'argent lui communique une nuance verdâtre. L'Or sert des bijoux est un alliage de 700 parties d'or et de 300 parties d'argent.

Ce que l'on désigne dans les arts sous le nom de pourpre de Cassius n'est autre chose que le précipité formé par un mélange de chlorure et de chlorure d'étain dans une dissolution d'or très étendue. Les flocons gélatineux violets, pourpres ou roses, qui se forment dans ce cas, sont, suivant les uns, un mélange d'acide stannique et d'or très divisé, et, suivant les autres, un mélange d'oxyde d'étain et d'oxyde d'or. Quoiqu'il en soit, c'est avec ce pourpre de Cassius que les peintres sur porcelaine et les peintres verriers produisent ces magnifiques couleurs pourpres, roses et violettes, qu'on admire sur les poteries et les vitraux de nos églises. C'est en 1668 que Cassius, médecin de Zurich, fit connaître cette belle matière colorante qui a gardé son nom.

LES MINES D'OR DE LA NOUVELLE-CALEDONIE.

Les journaux de la Nouvelle-Colédonie annoncent que les mines d'or découvertes récemment dans notre colonie commencent à donner des résultats. Tous les habitants de Nouméa ont pu voir deux énormes morceaux d'or amalgamé d'une valeur de seize à dix-sept mille francs qui venaient d'arriver de Manghiou. Ces deux lingots, dont le poids total est de 164 onces, plus de 20 onces apportées par le Clarence, c'est-à-dire en tout 184 onces, représentent le produit d'une quinzaine de jours de travail seulement, en dépit de l'insuffisance de la machinerie employée qui ne peut être utilisée que dans la partie servant au lavage.

Un commissaire envoyé aux mines par le gouverneur français écrit de Pam " que les mines promettent de plus en plus. J'ai vu passer devant moi, depuis quinze jours, 134 onces d'or. Il n'est plus possible maintenant de douter de la richesse du reef. C'est un fait acquis et une fortune certaine pour les heureux concessionnaires. On a déjà offert 100,000 fr. de la demi-part de l'un d'eux."

Le commissaire ajoute qu'il a trouvé une bonne route pour se rendre de la mer au placer, en suivant la rive droite du Diapot, et passant cette rivière à 6 kilomètres au-dessus de Manghina. On peut la parcourir à cheval et sans difficulté en quatre heures environ. De l'embouchure du fleuve jusqu'à cette dernière localité, il y a environ 4 kilomètres de plaine s'étendant depuis le pied de la chaîne de montagnes jusqu'aux palétuviers qui bordent le Diapot. Ce pays est le plus riche, le plus plat et le mieux arrosé de la Calédonie. Il est, sauf quelques buttes rocailleuses, d'une fertilité remarquable, et les rares endroits qui ne pourraient être cultivés feraient, ainsi que le versant de la chaîne de montagnes aboutissant à la plaine, d'excellents pâturages.

Enfin, voici ce que nous trouvons dans le *Morning Herald* de Sodnoe: " On a bien voulu nous montrer un échantillon d'or amalgamé venant de la Nouvelle-Calédonie. Cet or formait deux envois, pesant ensemble 21 onces [275 grammes 79 centigrammes.] Il paraît léger, mais n'en réalise pas moins un assez beau prix à la Monnaie. Quant aux mines elles-mêmes, M. Stephen nous a communiqué les extraits suivants de lettres qu'il a reçues de son fils, lequel se trouve en ce moment à la tête d'une compagnie de mineurs dans la colonie française. Voici ces extraits :

" D'après tout ce que j'ai vu, je suis parfaitement sûr que nous ferons de cinq à six mille livres sterling [125 à 150,000 francs] la première année. Nous avons décidé d'attendre que nous ayons un millier d'onces d'or avant de rien envoyer. Alors nous l'escorterons à deux jusqu'à Nouméa et de là nous vous l'adresserons pour la monnaie. Sans doute vous trouverez tous le temps bien long, mais si vous voyiez les montagnes qu'il faut graver pour arriver ici et nous faire parvenir ce dont nous avons besoin, les tranchées et les réservoirs qu'il nous a fallu faire, vous ne seriez pas surpris que nous y ayons mis un temps si considérable."

G. H. DUMESNIL,
Syndic Officiel,
NOTAIRE ET COMMISSAIRE
POUR QUÉBEC ET ONTARIO.
No. 5 Rue St. Sacrement, MONTREAL.

M. G. H. Dumesnil se charge aussi d'affaire à commission et succession, d'achat et de vente de propriétés, etc., etc., etc.

Rapport du Commerce,
1871.

LE TRÈS GRAND SUCCÈS qu'à rencontré l'année dernière le Rapport Annuel du Commerce et des Affaires de Montréal, et de la Puissance du Canada, par M. Wm. J. Patterson, secrétaire de la Chambre de Commerce de la Puissance et de l'Association de la Halle aux Blés de Montréal, nous a engagé à prendre des engagements pour le publier de la même manière cette année.

Le Rapport sera publié comme Supplément à la Gazette et sera expédié, frais de port payés, à tous les abonnés à l'édition quotidienne, lui assurant ainsi une circulation mensuelle de 90.

Les arrangements conclus l'année dernière avec MM. DUN, WIMAN & Co. pour expédier par la maille une copie du rapport aux principaux hommes d'affaires de la Puissance et dans les provinces de Terre-Neuve et de l'Île du Prince Edouard, seront continués pour la présente édition.

Chaque membre de la Chambre de Commerce et de l'Association de la Halle aux Blés en recevra un exemplaire. Un petit nombre de copies seront mises en vente à 25 cts.

Un grand nombre d'exemplaires seront expédiés en Angleterre pour y être distribués parmi les marchands et autres intéressés dans le commerce canadien.

Comme intermédiaire d'annonces, ce Rapport offre beaucoup d'avantages. La grande circulation distribuée comme ci-dessus, le mettra sous les yeux de tous les hommes d'affaires dans la Puissance; et la réputation dont jouit M. Patterson de premier statisticien commercial du Canada garantit sa considération et sa lecture, comme une autorité indiscutable en matières commerciales.

Un nombre limité d'annonces, convenable à la nature du rapport seront insérées aux taux suivants :

Une page	\$100.00
Une demi-page	55.00
Un quart de page	30.00

Le Rapport sera publié vers le 15 Avril prochain, et les ordres pour des exemplaires ou pour les insertions des annonces devront être expédiés pas plus tard que samedi, le 6 Avril courant.

T. et R. WHITE,

Editeurs-propriétaires de la

Bâtisse de la Gazette, 4 Avril 1872.

BULLETIN FINANCIER.

RAPPORT HEBDOMADAIRE DU MARCHÉ DES FONDS DE MONTRÉAL.

MONTRÉAL, 3 avril, 1872.

BANQUES.		Nom	Cloturant à
\$200	Banque de Montréal	2304	à 2304
\$50	" Amérique B. du N.	118	.. 120
\$100	" de la Cité	77	.. 78
50	" du Peuple	1104	.. 112
50	" Molson	1131	.. 115
40	" Ontario	1115	.. 112
100	" de Toronto	207	.. 209
100	" Quebec	1134	.. 114
50	" Nationale	—	.. 117
50	" Jacques-Cartier	114	.. 116
100	" des Marcellands	135	.. 135
40	" des Canton de l'Est	120	.. —
100	" Royal Canadienne	108	.. 109
40	" Union	113	.. 114
50	" des Artisans	88	.. 90
50	" Commerce	136	.. 136
50	" Dominion	108	.. 110
100	" Metropolitan	106	.. 107

* Y compris un Bonus de 2 p. p.

CHEMINS DE FER.		Nom	Cloturant à
£100	Grand Tronc	—	.. —
100	Atlantique & St. Laurent	—	.. —
200	Great Western	3	.. —
\$200	Champlain & St. Laurent	38	.. 45

DIVERS.		Nom	Cloturant à
40	Telegraphe de Montréal	182	.. 181
100	" du Peuple	—	.. —
40	Compagnie du Gaz de Montréal	200	.. 201
50	Chemins de fer Urbain	370	.. —
10	Compagnie du Richelieu	170	.. 173
100	" Navigation Intérieurs	98	.. 99
100	" des Elevateurs	117	.. 125
100	" de Verre du Canada	—	.. —
400	Bourse des Marchands	92	.. 100
50	Société de Construction Permanente du Dist. de Monl	114	.. 116
50	Société de Construction Per	110	.. —
200	Canada Rolling Stock	131	.. 135

MINES, ETC.		Nom	Cloturant à
20	Cie Minière de Montréal	—	.. —
5	" de Cuivre de la B. Huron	40	.. 50
5	" " et d'Argent du Lac Huron	—	.. —
100	" de Charbon Intercol	75	.. 80
50	" de Tourbe du Canada	—	.. —

OBLIGATIONS, DEBENTURES, Etc.

Fonds de la Puissance, 5 p. c.	107	.. 108
Bons " 5 p. c.	107	.. 108
Debentures du Gouvernement, 6 p. c. stg.	103	.. 105
" " 6 p. c. ct.	103	.. —
" " 5 p. c. stg.	97	.. 98
" " 5 p. c. ct.	96	.. —
Droits Seignouriaux, 6 p. c.	99	.. —
Debentures de Champlain & St. L. 6 p. c.	92	.. 92
" " 8 p. c.	101	.. 102
" " 6 p. c.	100	.. 102
Obligations de Montréal, 6 p. c.	98	.. 99
Aqueduc " 6 p. c.	98	.. 100
Havre " 8 p. c.	—	.. —
" " 7 p. c.	—	.. —
" " 6 1/2 p. c.	101	.. 102
" " 6 1/2 p. c.	—	.. —
Obligations de la ville de Québec, 6 p. c.	—	.. —
" du havre " 8 p. c.	—	.. —
" " 7 p. c.	—	.. —
" de " p. c.	—	.. —
" de la ville de Toronto, 6 p. c.	97	.. 99
Debentures des Comtés	6 p. c.	—

CHANGE.

De Banque sur Londres, 60 jours	108	.. 109
Privée " "	108	.. 109
Banque " New York	—	.. —
Privée " "	—	.. —
Traite en or "	—	.. pair à 1-16
Or à New York	110	.. —

BURNETT & THOMSON,

51 Rue St. François-Xavier.

Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 4 AVRIL 1872.

CHAMBRE DE COMMERCE.

L'assemblée générale annuelle de la chambre de commerce de cette ville a eu lieu mardi dernier sous la présidence de M. Hon. John Young.

Le bureau de direction a soumis un long rapport que nous analysons comme suit :—

Aux diverses sessions trimestrielles, tenues en juillet, octobre et janvier, les questions suivantes furent discutées :—

Le chemin de fer sur les quais.

La nécessité d'obtenir plus de facilités de quaiage.

L'importation et l'exportation du pétrole.

Les procédés de la chambre de commerce de la Puissance.

Les sifflets d'alarme et les phares du St. Laurent.

La nécessité de creuser et d'améliorer le Havre.

La nécessité d'augmenter le nombre des commissaires du Havre et d'amalgamer cette commission avec le bureau de la Trinité.

Les décisions de la chambre ont été transmises au gouvernement, par lettre aux ministres de la Marine et des Pêcheries et aux commissaires du Havre.

Malgré les objections, le chemin de fer du Grand Tronc a poussé ses lisses sur les quais, ce qui a considérablement augmenté l'encombrement du port. Des réglemens devraient être adoptés pour maintenir libres une partie au moins des quais.

Le comité exécutif de la chambre de commerce de la Puissance a chargé une délégation d'assister aux délibérations de la chambre nationale de commerce des Etats-Unis. Diverses propositions ont été discutées dans le but de choisir une base d'accommodement. La dernière démarche a été de la part de nos voisins l'expédition d'un mémoire au Congrès, le priant de nommer des commissaires avec mission de négocier un traité de réciprocité.

Le ministre de la marine a déployé la plus grande énergie dans la construction de sifflets d'alarme et de phares.

L'automne précocé que nous avons eu a causé de nombreux décastres et a mis en danger un grand nombre de navires. Des efforts communs ont été faits par les chambres de commerce de Québec et de Montréal et par la compagnie du Grand Tronc. La part de frais de cette chambre s'élève à \$770.00 en cours de paiement.

Le Conseil pense qu'il faudrait s'efforcer de créer des havres de refuge dans la partie inférieure du St. Laurent.

Le Conseil pense que le système actuel de pilotage est mauvais et que la concurrence entre pilotes devrait être libre. En les mettant tous sur le même pied quant aux profits de la saison, il est clair que l'on détruit l'esprit d'émulation entre eux.

Il croit aussi qu'il faudrait rendre le pilotage facultatif pour tous les navires d'un tonnage moindre que 200 tonneaux et que les honoraires des pilotes des petits navires devraient être réduits.

La nécessité d'une loi générale d'inspection serait, de l'avis de tous, avantageuse au commerce. Durant la dernière session le gouvernement a introduit une mesure qu'il a dû retirer à l'époque avancée de la session. Le conseil

pense que le ministère a l'intention de légiférer sur cette question à la session prochaine.

La grande augmentation du commerce de cette ville fait qu'il serait très important que les marchands fussent mieux représentés dans la commission du Havre. La commission actuelle se compose de cinq membres, dont trois sont nommés par le gouvernement. A Liverpool la commission se compose de 27 membres, à Glasgow de 24, à Toronto de 9, tous élus indépendamment du gouvernement. Lorsque le système actuel fut établi en 1855, le tonnage maritime de Montréal était de 48,154 tonnes; il est aujourd'hui de 316,846, le revenu était de \$72,147; il est maintenant de \$193,601.

La maison de Trinité devrait aussi être amalgamée avec la commission du Havre, afin d'assurer plus d'unité d'action. Leurs délibérations devraient être publiques.

L'exportation du bois continue sur une grande échelle. Durant la dernière saison 48 vaisseaux ont pris des cargaisons pour Montevideo, 5 pour Buenos-Ayres, 1 pour Rio-Janeiro, 1 pour Batavia, et 1 pour Callao, en tout 57 navires de 23,811 tonnes, emportant 17,455,787 pieds de bois. En 1870 il avait été expédiés 25,447,308 pieds de bois. Cette légère diminution est le résultat de l'existence de la fièvre dans les ports de l'Amérique du Sud.

L'importance pour le Canada de creuser le St. Laurent de manière à permettre aux plus gros navires de remonter jusqu'à Montréal, est si grande, que tous les efforts devraient être faits pour y arriver. Les délégués à la chambre de commerce de la Puissance avaient reçu instruction d'amener cette question sur le tapis. M. Hon. John Young proposa une résolution en faveur de ces travaux. Un amendement de M. Fry déclarant qu'il fallait d'abord élargir les canaux du St. Laurent et de Welland fut adopté par 18 contre 12. Subséquentement M. Hugh McLennan fit adopter une résolution priant le gouvernement d'accorder au commerce de Montréal le droit de la réaliser lui-même, et d'employer à cette fin les revenus du Havre.

La commission du Havre a fait faire une exploration par son ingénieur qui a trouvé que pour donner un chenal une profondeur de 24 pieds, il faudrait quatre saisons et dépenser \$1,000,000, et \$1,750,000 pour creuser à 24 pieds et lui donner une largeur de 400, mais l'ingénieur ne regarde pas une plus grande largeur comme nécessaire.

Si tout le monde est unanime à reconnaître la nécessité de creuser le St. Laurent, on n'est pas moins d'accord sur l'urgence de creuser aussi le port à 24 pieds et de fournir plus de facilités de quaiage.

Durant la dernière saison les navires ont été obligés d'attendre jusqu'à huit jours avant de pouvoir débarquer leurs cargaisons.

Le nombre et le tonnage des navires maritimes visitant notre port a suivi la progression suivante :—

	Vaisseaux.	Tonnes.
En 1855.....	258	70,195
" 1865.....	358	152,943
" 1870.....	680	316,846
" 1871.....	661	351,721

D'un autre côté la flotte locale a augmenté dans les proportions suivantes durant la même période :—

	Vaisseaux.	Tonnes.
1855.....	3381	309,167
1865.....	4771	426,560
1870.....	6345	819,470
1871.....	6878	824,787

Le revenu du port a été comme suit :

	Navires de mer.	Navires de rivière.	Total.
1855.....	\$29,142	\$24,415	\$53,557
1865.....	47,281	30,248	77,521
1870.....	124,268	45,519	169,787
1871.....	147,024	46,567	193,591

Des contrats ont été donnés pour l'extension des quais jusqu'à la rue Monarque, distance de 1190 pieds, profondeur de 24 pieds, et pour un quai qui laissant celui-ci atteindrait le quai de Longueuil. Les vaisseaux tirant dix pieds d'eau trouveraient à s'y loger. Ces deux quais coûteront \$80,000. Le quai Jacques-Cartier sera étendu de 150 pieds, profondeur de 21 pieds, et ils pourront accommoder de 8 à 12 navires maritimes.

La commission se propose encore de faire construire des cales-moles, au prix de \$46,000.

Le conseil diffère essentiellement d'opinion avec M. Nish, dont nous avons analysé le rapport dans notre dernier numéro, et croit que l'extension du Havre doit se faire tant à l'ouest qu'à l'est, et qu'il est temps d'adopter un plan large et complet d'amélioration.

Le conseil a donné son opinion sur les entreprises du chemin de fer du Pacifique et sur celui de la Rivière Nord. Tous deux seraient fort avantageux, surtout celui du Pacifique qui apporterait à Montréal l'immense commerce de l'Onest.

Le conseil croit qu'il serait très important d'étendre le réseau télégraphique jusqu'au détroit de Belle-Isle d'un côté, et à la baie de Gaspé de l'autre. La chambre de commerce de la Puissance a exprimé l'opinion que l'acte de faillite de 1869 devrait être revisé et amendé.

Voici la conclusion du rapport :—

Notre conseil croit qu'il est généralement admis que l'économie dans le coût du transport par eau, requiert une classe de navires beaucoup plus considérables que les dimensions actuelles du canal Welland et des canaux du St. Laurent. Le développement rapide de cette nouvelle économie a pour résultat l'adoption de navires d'un tel tonnage sur les lacs, qu'ils ne peuvent se servir du canal Welland et qu'ils sont obligés de transborder à Buffalo. Quelques-uns des propulseurs ont un tonnage de plus de 1200 tonnes, et si les canaux de Welland et du St. Laurent étaient agrandis de manière à permettre l'entrée de vaisseaux de plus de 1000 tonneaux, et si ces propulseurs pouvaient se servir des lacs Supérieur et Michigan sans allonger, le triomphe de la politique qui a fait construire les canaux serait complet.

Notre conseil croit que ces suggestions ont un caractère plutôt national que local, en tant qu'elles affectent autant le commerce du pays que celui de Montréal. Il croit aussi que les efforts locaux seuls sont impuissants à appliquer le remède, comme tout le commerce de la Puissance y est évidemment et tous les producteurs et les consommateurs indirectement intéressés, le conseil se croit justifié de recommander l'exécution de ces travaux; car il pense qu'une fois ces améliorations terminées, non seulement le revenu des Travaux Publics sera beaucoup plus considérable, mais encore qu'une influence sera donnée à la route du St. Laurent, et lui permettrait de lutter avantageusement pour l'approvisionnement du commerce des Etats de l'Est, les importations et les exportations de l'Ouest. Le commerce du lac Supérieur promet de prendre des proportions gigantesques, à raison de sa liaison avec le Northern Pacific et avec d'autres chemins de fer; et si nous jugeons du commerce futur de l'Ouest par le passé, il n'y a pas le moindre doute qu'avec un chenal de 24 ou 26 pieds, le commerce du St. Laurent continuera de se développer dans de vastes proportions.

Notre conseil ne peut terminer sans attirer l'attention sur les relations intimes qui existent entre les améliorations proposées du fleuve et du Havre et la grande question d'agrandir les canaux du Canada. Il y a des raisons de croire

que le ministre des Travaux Publics s'occupe de la question de la navigation intérieure, et le conseil espère que la politique du gouvernement fédéral sera assez large et assez complète pour satisfaire non seulement aux besoins actuels, mais encore aux exigences futures du commerce.

Ce rapport fut adopté après quelques observations de M. Thomas Workman sur le montant de \$770 à payer pour secours accordés aux navires naufragés dans le bas du fleuve l'autonne dernier, de M. L. E. Morin sur les inspections obligatoires, de M. Winn sur le rapport de M. Nish, de M. George Smith sur le rétrécissement du chenal que causerait l'érection de quais à Hochelaga vis-à-vis l'Île-au-Mouton. MM. Drummond, Workman et Ryan prirent aussi la parole sur cette question.

M. H. McLennan attira l'attention de la Chambre sur la recommandation que contenait le rapport, de changer le mode actuel des certificats d'inspection des alcalis.

Le président remarqua que tel qu'émanés aujourd'hui, ces certificats ne comportaient aucun des caractères des reçus d'emmagasinage. C'était l'opinion de M. Abbott, l'avocat de la Chambre de Commerce, et M. M. Dyde et Major avaient fait connaître leurs dispositions à se conformer à tous les changements désirables, mais il y a probabilité que le mode actuel se continuera, sur l'objection d'une partie du commerce au changement suggéré, jusqu'à ce qu'une nouvelle loi d'inspection soit passée.

Après l'adoption du rapport, il fut procédé à l'élection des officiers pour l'année courante. Le dépouillement du scrutin donna le résultat suivant :

President, M. Hugh McLennan.
Vice-président, M. Wm. Darling.
Trésorier, M. John Kerry.

Conseil : MM. McDuff, J. R. Thibaut, Louis Tourville, L. E. Morin, M. P. Ryan, John Grant, G. A. Drummond, F. W. Hewshaw.

BUREAU D'ARBITRAGE.

Andrew Allan, John McLennan, Peter Redpath, David Torrance, John M. Young, Victor Hudon, James McDougall, Thomas Rimmer, Henry Thomas, A. W. Ogilvie, H. Mulholland et George Moffatt.

L'élection des officiers et du bureau d'arbitrage étant terminée,

M. M. P. Ryan, secondé par M. H. McLennan, soumet la motion suivante :

Proposé et Résolu.—“ Quo cette chambre désire enregistrer ses sentiments de sympathie avec une nombreuse classe de la population de cette ville qui a souffert de la disette et du haut prix du combustible pendant ce long hiver, et recommande à ses membres de prêter les moyens, autant qu'il est en leur pouvoir, d'alléger les souffrances jusqu'à l'ouverture de la navigation.

“ Qu'un mémorial soit adressé au gouvernement de la puissance, le priant instamment de construire des docks plus vastes et plus spacieux que ceux disponibles aujourd'hui pour le déchargement du bois et du charbon, et que ces docks soient au-dessus du niveau de la crue des eaux et puissent être employés l'hiver à l'emmagasinage du charbon et par là empêcher le renouvellement d'une calamité semblable à celle que nous avons soufferte cette année.”

Adoptée à l'unanimité.

M. I. Gould, secondé par M. H. Shorey, propose la motion suivante :

“ Considérant que dans l'opinion de cette chambre, l'agrandissement du commerce et de la ville dépend beaucoup de la facilité des communications avec les chemins de fer des Etats-Unis et principalement ceux de la Nouvelle-Angleterre, et

“ Considérant que la compagnie du Grand Tronc se propose de faire application à la législation du Canada pour de nouveaux pouvoirs et de nouveaux privilèges pour la mettre en moyen

d'acheter le chemin de fer Montréal et Champlain, *Qu'il soit Résolu :*

“ Quo dans notre opinion l'octroi de tels pouvoirs est d'importance et que dans le cas que tels octrois se feront, le Parlement fera telles réserves pour permettre un accès facile à la ville par le chemin de fer Montréal et Champlain et le pont Victoria à toutes les lignes de chemins de fer qui désireront avoir tel accès, à des conditions et sous tels règlements que des autorités compétentes en chemin de fer pourront fixer et sujets à appel à Son Excellence le gouverneur-général en conseil, et qu'instruction soit donnée par la présente au conseil de de cette Chambre d'adresser un mémorial au gouvernement à cet effet, et d'obtenir si c'est possible, la coopération de nos représentants en Parlement pour atteindre ce but.” Adoptée.

Proposé par M. Jaques, secondé par M. McNaughton :

Résolu.—“ Quo cette Chambre remarque avec regret qu'aucun moyen n'a été pris pour augmenter au canal de Lachine l'espace de quaiage dont le besoin se fait si vivement sentir par l'augmentation du commerce avec l'intérieur, ce qui a déjà plus d'une fois attiré l'attention du conseil de cette Chambre ; que le président et le conseil de cette Chambre sont instamment priés de continuer leurs efforts pour obtenir ces améliorations qui sont d'une importance vitale pour le commerce de la Puissance.”

INDUSTRIE CANADIENNE.

LES MOULINS A COUDRE.

Le temps est passé où les classes laborieuses voyaient avec chagrin et dépit l'invention de machines destinées à simplifier et accélérer la production. Elles craignaient que la machine vint à tuer l'ouvrier. C'était une erreur comme l'événement l'a prouvé surabondamment.

Plus les mécanismes se multiplient et se perfectionnent, plus la production augmente, tandis que les prix baissent, l'usage devient plus général. D'un autre côté, la division du travail a en pour résultat la création des spécialités et l'emploi de dix à douze mains, là où il en fallait autrefois une seule.

Ces réflexions ne seront pas trouvées déplacées en tête d'un article où nous devons parler d'une de ces inventions qui jetèrent d'abord la terreur parmi une classe notable des travailleurs, qui s'y est pourtant bien réconciliée depuis cette époque.

Les moulins à coudre sont de dates fort récente. Ils ont été inventés il n'y a pas encore trente ans. Cependant, l'usage en est répandu partout, et il n'est pas nécessaire d'être prophète pour prédire qu'avant longtemps chaque famille verra en posséder un.

L'inventeur du moulin à coudre est M. Elias Howe. Frappé de l'idée que l'on pourrait utiliser et développer le principe de la couture des cordonniers, il inventa une machine qui fut construite de la même manière que l'instrument avec lequel le bottier retient son cuir. L'aiguille recevait une direction horizontale, et non verticale comme aujourd'hui. M. Howe obtint sa patente le 18 septembre 1844.

Depuis cette époque de nouvelles améliorations furent introduites qui ont fait du moulin à coudre le joli meuble que nous avons aujourd'hui.

Rien de plus intéressant que de visiter une manufacture et de voir fonctionner tout le mécanisme.

L'autre jour, nous avons reçu de M. Lawlor une invitation que nous nous sommes hâtés d'accepter. Accompagné du propriétaire qui nous témoigna la plus grande courtoisie, nous nous rendîmes à la fabrique située sur la rue Nazareth. C'est un édifice à trois étages, tout rempli de machinerie et d'ouvriers travaillant

sous l'œil d'un surintendant dont la vigilance ne s'endort jamais, de M. Crane.

Le rez de chaussée est consacré à la préparation des diverses pièces de fer qui arrivent brutes de la fonderie. Le sable est enlevé en trempant les pièces dans de l'acide sulfurique étendue d'eau, puis planées au moyen d'un mécanisme puissant mu par la vapeur.

C'est là que l'on prépare la machine Singer pour les manufactures.

En arrivant au second, l'on se trouve en face d'une quinzaine de machines différentes mues par la vapeur. Les ouvriers préparent les diverses parties du moulin, l'un planant, l'autre faisant les vis, un troisième polissant, un autre perçant les trous. Chaque main fait continuellement le même travail, au moyen du même mécanisme, assurant ainsi une conformité parfaite.

Le troisième étage est occupé par les finisseurs, et c'est là que l'on fait les petits moulins Lawlor, et que l'on essaie les diverses machines afin d'arriver au fonctionnement doux et facile.

Quand les différentes parties du moulin sont finies, elles sont expédiées à l'entrepôt, No. 365 rue Notre Dame, où elles sont ajustées, vérifiées et renvoyées à la manufacture pour y être essayées. Après quoi les moulins sont expédiés de nouveau à l'entrepôt où ils sont éprouvés, ornements, emballés et expédiés. Ces diverses opérations occupent soixante et quinze hommes, dont cinquante-cinq à la fabrique, où ils manœuvrent un nombre égal de mécanismes à vapeur. Ceux-ci sont importés des Etats-Unis, d'une célèbre manufacture de Pittsburgh.

Le surintendant, M. Crane, possédait autrefois une manufacture à New York. Son expérience est aussi ancienne que les moulins eux-mêmes.

Enfin, comme dernier fait, l'on apprendra avec intérêt qu'à l'arrivée de M. Lawlor à Montréal, en 1861, le moulin à coudre était presque inconnu. Aujourd'hui, outre sa fabrique de Montréal, il a trois maisons établies à Québec, St. Jean, N.B., et Halifax, N.E. Il vend annuellement au moins 4,000 moulins, dont 3,000 sortent de ses propres ateliers. Ceux qu'il fabrique sont de quatre espèces :—

- 1 Le Lawlor.
- 2 Le Singer pour famille.
- 3 Le Singer pour les manufactures.
- 4 Le Howe.

Nous souhaitons à M. Lawlor une prospérité constante et une clientèle toujours nombreuse.

LA BANQUE DU PEUPLE.

Cette institution a transporté ses bureaux au No. 95 rue St. Jacques. La nouvelle bâtisse forme partie du pâté de belles maisons érigées dernièrement à l'est de la côte de la Place d'Armes. L'aménagement est élégant et complet et bien adopté à faciliter l'expédition des transactions de cette institution monétaire.

LE COMMERCE DU BOIS.

(Correspondance particulière d'Ontario, au Courrier du Canada.)

(Suite et fin.)

Maintenant, il convient de se renseigner complètement sur la valeur totale des exportations de chaque Province, c'est pourquoi je reproduis le tableau qui suit, afin de faire voir la valeur intrinsèque des ressources productives.

ves de chacune des Provinces qui nous occo-
pent.

Tableau des Exportations par Provinces pour
l'Année 1869-70.

	Ontario	Québec	N. Brunswick	Nov. Ecosse.	Total du Canada
Produits des Mines.....	\$1,230,874	\$359,656	\$173,388	\$753,120	2,457,038
" des Pêcheries.....	84,976	573,720	408,186	2,541,667	3,608,549
" des Forêts.....	5,115,157	11,814,784	2,932,179	1,058,314	20,940,434
Animaux et leurs produits.....	5,672,655	6,099,752	55,519	310,225	12,138,161
Produits agricoles.....	6,614,273	6,829,621	47,161	185,564	13,676,619
Articles fabriqués.....	229,420	951,577	717,470	235,192	2,133,659
Divers articles.....	287,951	67,486	9,268	6,974	371,680
Navires construits.....		725,080			725,080
Total des produits.....	\$19,233,306	\$27,421,676	\$1,263,171	\$5,061,039	\$56,080,192
Monnaies et lingots.....	2,653,154	5,233,364	40,000	53,760	8,000,278
Articles de manufactures étrangères.....	523,086	4,413,303	900,035	686,618	6,527,028
Montants remis aux ports intérieurs.....	2,243,273	719,125			2,962,398
Total des Exportations.....	\$24,650,396	\$37,807,468	\$2,303,206	\$5,803,417	\$73,573,490

ARTICLES.

Ces statistiques démontrent donc que le commerce du bois est particulièrement une source de richesse pour la province du Nouveau-Brunswick et celle de Québec, puisque cet article entre pour presque les deux tiers dans la valeur des produits exportés par la première de ces provinces, et de plus d'un tiers dans ceux exportés de la province de Québec.

Si ce commerce venait à manquer, il surgirait évidemment un malaise considérable, qu'il convient d'envisager de front, afin de fixer l'attention générale sur la question et provoquer de nouveaux efforts pour vaincre ou du moins diminuer les embarras d'une telle situation si elle vient tôt ou tard se produire.

En étudiant avec attention la marche de l'exploitation du bois quarré, on arrive instinctivement à la conclusion que cette source de richesse, pour Québec, fléchira plus tôt qu'on ne le croit généralement, en tant qu'il s'agit de nos exportations en Angleterre.

Déjà, comme on vient de le voir, l'exportation de nos principaux bois de construction est considérablement diminuée en quantité, depuis dix ans, et que si on réalise encore aujourd'hui une somme presque égale aux années passées, c'est dû aux prix plus élevés que nous retirons sur la vente de notre bois.

Mais il est à craindre que nous ne puissions jouir encore longtemps de cette valeur surhaussée quand nous voyons l'active concurrence que nous font les marchés de la Méditerranée et de la Baltique, quoique le bois de ce dernier pays soit généralement inférieur au nôtre.

N'oublions pas, non plus, que les facilités particulières que nous possédions autrefois par la proximité des lieux diminuent d'année en année, et que les frais de production deviennent plus considérables à mesure que l'éloignement se fait des centres d'opération. C'est justement ce qui explique pourquoi le pin blanc prêt à l'embarquement se vend aujourd'hui à Québec de 20 à 30 cents par pied cube, au lieu de 10 à 18 cents comme en 1861; les pièces de pin blanc de 18 à 21 pouces, pour planches, étaient cotées à 17 et 20 centins par pieds. En 1861, tandis qu'aujourd'hui les prix sont de 30 à 35 cents. Il en est ainsi des autres espèces de bois, à l'exception du chêne qui a diminué de prix, malgré que l'exportation de ce bois ait été plus considérable durant quelques années.

Pour écarter tout danger, il convient donc pour la Province Québec, surtout, de créer de nouvelles relations commerciales avec d'autres pays, tels que l'Amérique Sud. les Antilles, le Brésil, l'Australie, Monte-Video, Valparaiso, Buenos-Ayres, les Indes Occidentales Anglaises, ainsi qu'avec la France.

Grâce à l'intelligence initiative du baron Gaudré Boileau, alors qu'il était Consul de France au Canada, il y a quelques années, un commencement de relations commerciales s'ouvrit entre le Canada et la France, dont les rapports commerciaux étaient interrompus depuis plus d'un siècle, quant au commerce de bois, surtout.

Un homme plein d'énergie et de talent industriel, M. Narcisse Rosa, de Québec, se déterminait à passer en France, avec ses navires, pour y étendre son commerce, et dès lors le Canada put fournir à la France quelques navires et du bois. Mais l'énergie d'un seul homme n'est pas suffisante, et il faut que le commerce se développe plus activement encore.

La Province de Québec a exporté en France, en 1869-70 pour une valeur de \$262,743, dont \$122,600 en navire construits; \$80,146 en bois scié et de construction; et \$20,997 autres objets.

La France importe pour une valeur de 15 à 20 millions de piastres en bois de construction, chaque année. Bordeaux, Marseille, Nantes, Honfleur, Dieppe, le Havre et Toulon, en France, sont autant de villes maritimes qui achèteraient notre bois, si des relations plus actives s'établissaient.

L'importation du bois à Marseille est très-considérable où pas moins de 100 à 150 navires apportent de la Baltique des cargaisons, chaque année. Le fret est de 130 à 120 franc par étalon de St. Pétersbourg.

Il est évident, d'après ces données, que le Canada peut exporter avec profit son bois, en France; non pas pour une bagatelle de \$90,000, comme en 1869-70, mais pour plusieurs millions.

C'est en outre ainsi des rapports commerciaux avec la France, et surtout avec les divers pays de l'Amérique méridionale, que le commerce du bois canadien pourra se soutenir, et faire face aux éventualités ou déceptions qui pourraient s'offrir sur quelque point de l'Europe.

Comme l'exprimait avant tant de justice le *Courrier*, vendredi dernier, il faut que l'industrie manufacturière se développe selon les besoins du pays, et tout ceux "qui ont à cœur les intérêts de la Province de Québec devront s'employer à cette œuvre."

Si le splendide projet de la canalisation de l'Outaouais s'accomplit, les communications s'établissant avec les lacs *Huron*, *Supérieur*, et *Michigan*, nos produits forestiers et autres peuvent arriver jusqu'à St. Louis, sur le Mississippi, ce grand canton des Etats du Sud des Etats-Unis, duquel nous recevrons en échange le coton, le tabac, le sucre, et autres marchandises, sans parler du blé, farine, lard, huile de charbon, etc., des centres de l'Ouest de Etats-Unis, tels que peuvent nous en fournir les Etats de New-York, Ohio, Michigan, Illinois, Wisconsin, Missouri, et Minnesota, lesquels étant plus rapprochés des grands lacs sus-mentionnés nous enverraient leurs produits, qui iraient enrichir Montréal et Québec, ces deux grands entrepôts de l'Amérique du Nord.

La longueur de cette correspondance m'empêche de développer davantage ma pensée. J'ajouterais seulement, en terminant, que l'attention du gouvernement fédéral est depuis longtemps déjà occupée par l'étude de projets

hardis, concernant les améliorations à effectuer pour développer davantage le commerce et l'industrie manufacturière.

Les trois importants voyages de l'hon. M. Langvin, de l'Atlantique au Pacifique, expriment tout l'intérêt que le gouvernement porte aux affaires du pays.

Dans son voyage aux Provinces maritimes, l'hon. Ministre des Travaux Publics a su se familiariser avec les immenses travaux en voie d'exécution, tels que chemins de fer, havres de refuge et autres améliorations maritimes.

Il en a été ainsi de son voyage aux Lacs *Huron* et *Supérieur*, où des travaux considérables s'accomplissent depuis, pour l'amélioration des ports et havres de refuge.

C'est surtout son grand voyage à la Colombie Anglaise et à l'Isle de Vancouver qui restera le plus marquant de sa vie d'homme public, parce que ce voyage a été entrepris dans le seul but patriotique de se rendre compte de tous les besoins sérieux de la nouvelle province confédérée, et d'ordonner et contrôler les travaux hydrauliques qui seront à exécuter dans ce lointain pays, notamment dans le havre *Esquimaux*, futur entrepôt de commerce de toutes les nations, sur le Pacifique.

PRIX COURANTS
DU
MARCHÉ DE MONTRÉAL

Denrées Coloniales, Produits Européens et
Asiatiques, Produits Chimiques, &c., &c.

Les prix cotés sont ceux des importateurs, par forte quantité. Les acheteurs en petites quantités ne doivent pas s'attendre à acheter aux prix cotés, mais à payer une légère avance pour couvrir les frais d'emmagasinage, charroyage, assurance, &c., &c.
Les prix sont sujets aux fluctuations du marché.

CAFE VENT-		
Rio, ordinaire..... par lb.	\$ 17	à 18
" bon.....	19	19
" choix.....	19	20
St. Domingue.....	16	17
Costa Rica.....	17	18
Jamaïque.....	17	19
Laguayra.....	19	21
Maracaibo.....	20	21
Ceylan.....	20	22
Java.....	23	25
Mocha.....	30	35
CHOCOLAT-		
Epps & Cie..... par lb.	45	40
Fry.....	55	50
Ménier.....	55	50
CACAO..... par lb.	30	37
CHICORÉE-		
Barry..... par lb.	10	12
Taylor.....	10	12
CLAIRIELLE-		
Spermacotique de Belmont..... par lb.	22	à 24
Paraffine.....	27	28
Française.....	23	25
CIRAGES-		
Day & Martin, bout..... par douz.	2 80	à 3 00
" 1-bout.....	1 60	à 1 75
American, No. 1.....	24	25
" No. 2.....	25	30
" No. 3.....	37	40
CIGARES-		
Allemands..... par 1000.	12 00	à 17 00
Havano.....	30 00	à 60 00
Choroot de Manille.....	24 00	à 27 50
DROGUES & TEINTURES-		
Alun..... par 100 lbs.	2 00	à 2 25
Arrowroot..... par lb.	20	35
Acide Mariatique.....	6	5
Acide Oxalique.....	50	35
Acide Sulphurique.....	45	5
Borax.....	25	27
Bi Carbonate de Soude, par baril de 112 lbs.....	4 75	5 00
Bois de Campêche..... par 100 lbs.	2 25	2 50
Bois de Niéraragua.....	2 25	2 50
Crème de Tartre, cristaux..... par lb.	25	37
Do. moulu.....	25	30
Couperose..... par 100 lbs.	1 00	1 25
Chlorate de Chaux.....	3 75	4 00
Camphre..... par lb.	45	50
Cochenille.....	75	95
Extrait de Bois de Campêche Do. lbs.....	10	12
Do. 1-lbs.....	13	14
Do. 1-lbs.....	14	14
Garano..... par lb.	13	15
Indigo de Madras.....	85	1 00
Do. Manille.....	75	90
Gomme Arabique, 1ère.....	35	40
Do. do. 2nde.....	30	35
Do. Copale.....	12	15
Do. Shellac.....	35	45
Sassa.....	20	30
Sel Epsom.....	24	3
Soufre en Fleur.....	31	3
Do. Canon.....	34	34
Sel de Soude..... par 100 lbs.	2 00	à 2 25
Sulphate..... par baril.	10 60	à 11 00
Vitriol Bleu..... par lb.	6	6

EPICES—			
Cannelle	par lb.	30	à 32
Clous de Girofle	"	11	" 12
Gingembre d'Afrique	"	12	" 14
Do. Jamaïque	"	15	" 17
Maïs	"	1	" 100
Muscade	"	18	" 20
Moutarde de Vix	"	17	" 20
Do. do. bott.	par douz.	4 40	" 4 50
Do. do. do.	"	2 60	" 2 75
Do. de Taylor	par lb.	17	" 20
Do. Keen	"	17	" 20
Do. Colman	"	17	" 20
Do. Française	par douz.	2 00	" 2 25
Piment	par lb.	7	" 8
Poivre noir	"	16	" 16
Do. blanc	"	30	" 32
Do. de Cayenne	"	15	" 17
EMPOIS—			
Satin de Berger	par lb.	11 1/2	à 13 1/2
Do. do. lb.	"	"	"
Do. do. lb.	"	"	"
Do. de Riz	par lb.	"	"
Do. do. lb.	"	11	" 13
Do. do. lb.	"	"	"
Glenfield	"	16	" 17
FRUITS—			
Amandes du Languedoc	par lb.	13	à 14
Do. Jourdain	"	16	" 17
Do. Provençes	"	10 1/2	" 11 1/2
Do. Princess	"	18	" 20
Do. Tarragon	"	13 1/2	" 14 1/2
Do. Sicile	"	11 1/2	" 12
Dates	"	7	" 8
Figues de Smyrne	"	12 1/2	" 15
Do. Malaca	"	7	" 8
Noix de Brésil	"	7	" 8
Do. Grenoble	"	"	Manque.
Do. Cahors	"	"	"
Do. Bordeaux	"	"	"
Noisettes de Sicile	"	8	" 8 1/2
Do. Barcelone	"	8	" 8 1/2
Prunes d'Ente	par bocal.	55	" 7 1/2
Do. de Turquie	par lb.	1 90	" 2 00
Rasins sur couche	par boîte.	1 00	" 1 10
Do. do.	"	4	" 60
Do. London Layers	par boîte.	50	" 3 25
Do. Soleil	"	3 00	" 7 1/2
Do. Corinthe	par lb.	6 1/2	" 7 1/2
Do. Valence	"	6 1/2	" 7
Fruits au Sirop	par douz.	2 50	" 3 00
Do. à l'Eau de Vie.	"	3 00	" 4 00
HUILE D'OLIVE—			
Bucinalupi, gout.	par caisse.	2 80	" 3 00
Do.	"	3 25	" 3 50
Barton & Guestier, bout.	"	7 50	" 8 00
Do.	"	8 50	" 9 00
Puget	"	2 80	" 3 00
Do.	"	3 25	" 3 50
Possel	"	2 75	" 3 00
Do.	"	3 25	" 3 50
Do.	"	4 00	" 4 25
Plamioi	"	3 00	" 3 25
Do.	"	3 30	" 3 40
Do. en fûts	"	1 05	" 1 20
MELASSE—			
Barbado	par gallon.	35	à 36
Centrifuge	"	"	Manque
Cuba	"	24	" 25
Demerara	"	35	" 36
Moscovado	"	23	" 30
Nouvelle Orléans	"	"	Manque
Porto Rico	"	35	" 37 1/2
Tiroco	"	20	" 21
MARINADES—			
Cross et Blackwell	par douz.	2 60	à 2 70
Joyce	"	1 80	" 1 90
Thin	"	1 80	" 1 90
Pipott	"	1 70	" 1 80
PATÉS—			
Vermicello de Marseille	par lb.	12	à 12 1/2
Do. Bordeaux	"	12 1/2	" 13
Macaroni Marseille	"	11 1/2	" 12
Do. Bord-aux	"	12	" 12 1/2
Sazon	"	5 1/2	" 6
Tapioca	"	7	" 12
RIZ—			
Do Patna	par 100 lbs.	"	Manque.
Rangoon	"	4 20	" 4 40
Arracan	"	4 40	" 4 50
SAVON—			
De Castille	par lb.	8 1/2	à 9
Brown Windsor	"	14	" 18
Liverpool	"	3 1/2	" 4
SUCRES—			
Centrifuge	par lb.	9 1/2	à 9 1/2
Moscovado	"	9	" 9 1/2
De Cuba	"	9 1/2	" 9 1/2
Demerara	"	"	Manque
Porto Rico	"	9 1/2	" 9 1/2
Raffiné Ecossais	"	9 1/2	" 10
Do. Anglais blanc	"	11 1/2	" 11 1/2
Do. en morceaux	"	12	" 12 1/2
Siron Standard	par gallon.	"	Manque.
Do. Golden	"	0 48	" 0 50
Do. Miel	"	"	" 0 55
Do. An-bré	"	0 77 1/2	" 0 80
Sucres jaunes, No. 2	"	"	"
Do. No. 2 1/2	"	"	"
Do. No. 3	"	"	"
Do. blanc raffiné A.	par lb.	"	" 0 2 1/2
Do. cassé	"	"	" 0 3 1/2
Do. en pondre	"	"	" 0 3 1/2
Do. pour confiseur	"	"	" 0 4
SEL—			
Gros de Liverpool	par sac	75	à 80 1/2
Do.	"	70	" 75
Factory Filled	"	1 45	" 1 60
Fin de Table	par douz.	1 20	" 1 30
d'Hyères	par minot	"	Manque

THE—			
Gunpowder	par lb.	80	à 90
Extra fin à choix	"	65	" 80
Bon ordinaire à bon	"	40	" 65
Commun à bon	"	"	"
IMPERIAL—			
Extra fin à choix	par lb.	65	à 75
Bon ordinaire à bon	"	55	" 65
Commun à bon	"	35	" 55
YOUNG HYSON—			
Extra fin à choix	par lb.	80	à 90
Bon ordinaire à bon	"	60	" 80
Commun à bon	"	30	" 50
HYSON—			
Extra fin à choix	par lb.	60	à 70
Bon ordinaire à bon	"	50	" 60
Commun à bon	"	40	" 50
JAPONAIS—			
Extra fin à choix	par lb.	65	à 70
Bon ordinaire à bon	"	50	" 65
Commun à bon	"	40	" 50
TWANKAY—			
Bon ordinaire à bon	par lb.	35	à 45
Commun à bon	"	27 1/2	" 35
SOUCHONG AND CO-GOO—			
Extra fin à choix	par lb.	65	à 80
Bon ordinaire à bon	"	45	" 55
Commun à bon	"	35	" 45
OOLONG—			
Extra fin à choix	par lb.	60	à 70
Bon ordinaire à bon	"	50	" 60
Commun à bon	"	40	" 50
VINAIGRE—			
Do Bordeaux	par gallon.	35	à 37 1/2
Marsaille	"	32 1/2	" 35
Malt	"	37 1/2	" 40
Bohman	par cruche.	1 50	" 2 00

UNE MAISON DE BORDEAUX faisant le commerce de FRUITS SECS et autres articles d'exportation au Canada

Demandez un Agent à Montreal

Capable d'influencer des commandes du commerce en gros. On requerra des références satisfaisantes en Angleterre ou en France. S'adresser franco à

LÉON ESPENANT, Ecr.,
Hôtel du journal *La Gironde*,
BORDEAUX.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

DANS LA COUR SUPERIEURE.

CANADA
Province de Québec. } Dans l'affaire de
DISTRICT DE MONTREAL. }
LOUIS PERRAULT
ET DE
CHARLES OVIDE PERRAULT,
Tous deux Imprimeurs et Editeurs de la Cité de Montréal, tant individuellement que comme ayant fait affaires comme tels en société à Montréal, susdit sous la raison sociale de "Louis Perrault & Cie."

Les soussignés ont déposé au Greffe de cette Cour un acte de composition et de décharge exécuté par leurs créanciers et Vendredi, le dix-septième jour du mois de Mai prochain, ils s'adresseront à la dite Cour pour obtenir une ratification de la décharge par là effectuée, tant individuellement que comme ayant été en société sous la dite raison sociale. Montréal, le vingt-et-unième jour de Mars 1872.

LOUIS PERRAULT,
CHARLES OVIDE PERRAULT,
Par leur Procureur *ad litem*,
P. R. LAFREYNE.

Dissolution de Société.

La société qui existait ci-devant entre les soussignés comme Marchands-Epiciers, sous la raison sociale de **SENECAL, CADREUX & JOLY**, a été dissoute de consentement mutuel du lor Janvier dernier.
M. L. H. SENECAL, a été en possession du stock et des livres. Il est seul chargé du règlement des affaires de la dite société.
L. H. SENECAL,
PIERRE JOLY.

AVIS.

En référence à l'annonce ci-dessus, je soussigné profite de cette occasion pour offrir à mes amis et au public mes sincères remerciements pour l'encouragement qui m'a été accordé jusqu'à ce jour, et je les informe que je continuerai le même commerce que ci-devant dans les magasins No. 254, rue St. Paul et Nos. 293 et 211, rue St. Denis, sous les noms et raison de **PIERRE JOLY & CIE.** où j'aurai continuellement en main un assortiment choisi d'épicerie, vins, liqueurs, tabac, cigares, farines et provisions, que je vendrai au plus bas prix du marché.
PIERRE JOLY,
Ci-devant de la maison Senechal, Cadreux & Joly.

WM. EVANS,
GRAINETIER DU CONSEIL D'AGRICULTURE.
Province de Québec.

ENTREPOT Agricole et Magasin de Graines du Canada.
Coin des Rues McGill et des Enfants Trouvés.

MARCHÉ STE. ANNE, MONTRÉAL.

PRODUITS AGRICOLES DE TOUTS GENRES.

Graines de champs, de jardins, et de fleur, guano superphosphate et autres fertilisants. Serres et ferme à graines à la Côte St. Paul, près Montréal. Arbres fruitiers et d'ornements, tiges, roses, serres, plantes végétales, petits fruits, etc., etc.

Papier à Vendre.

QUÉLQUES centaines de livres de papier à vendre. S'adresser au Bureau du **NÉGOCIANT CANADIEN.**

Compagnie Canadienne D'IMPORTATION DES METAUX.

DIRECTEURS PROVISOIRES :

- CHS. H. LETOURNEUX, Ecr., Président.
- HILAIRE BÉLIVEAU, Ecr., Vice-Président.
- LOUIS VILLEMAIRE, Ecr.
- J. T. L. TOURNEUX, Ecr.
- CHS. NELSON, Ecr.
- VITAL GRENIER, Ecr.
- O. DEBLOIS, Ecr.
- G. YON, Ecr.
- T. ST. GEORGE, Ecr.

Le but de cette nouvelle Compagnie, formée conformément à la loi, est de fonder une maison de commerce pour l'importation et la vente en gros, seulement, des métaux que nous ne pouvons encore fabriquer en ce pays, tels que tôle, ferblanc, tôle galvanisée, étain, plomb, cuivre, antimoine, zinc, fil de fer, tuyaux en fer, etc., etc., etc.

Vu la consommation considérable en ce pays, des articles de commerce sus-mentionnés, la sûreté d'un tel commerce, les bénéfices assurés d'une telle importation, les Directeurs ont pensé devoir former une compagnie à "fonds social" permanente au moyen de parts de cent piastres chacune et limitée à mille parts, formant ainsi un capital de \$100,000.

Les Directeurs ont aussi cru devoir s'adresser au public et aux hommes d'affaires pour former le capital nécessaire de la dite Compagnie.

Les fondateurs, profitant de leur expérience dans les affaires du genre proposé dans cette nouvelle compagnie, ont fait une constitution et des règlements, (à être ratifiés par les Actionnaires,) propres à atteindre le but de la Compagnie.

Le premier versement, qui sera de 10 pour 100 sur le Capital souscrit, se fera le **PREMIER AOUT** prochain, et ensuite de quatre mois en quatre mois subséquents, jusqu'à ce que tout le capital soit payé et la Compagnie commencera ses opérations le **PREMIER MAI 1873.**

Les affaires de la Compagnie seront administrées par sept Directeurs qui seront choisis parmi les Actionnaires et élus pour une année;

Chaque Actionnaire aura un droit de vote par chaque part qu'il aura souscrite;

Pour la sûreté des Actionnaires, les Directeurs exigeront du Secrétaire-Trésorier, et de tous les employés, un cautionnement suffisant pour toutes les garanties.

Tous les ans, les Directeurs, à une époque déterminée, déclareront un dividende, suivant les affaires de la Compagnie.

N. B.—Le livre de Souscription est temporairement déposé au Magasin de M. C. S. H. LETOURNEUX, Président, au No. 255, Rue St. Paul, en la cité de Montréal, et c'est à ce Monsieur que les souscripteurs devront s'adresser—jusqu'à nouvel ordre—pour prendre des parts dans la nouvelle Compagnie.
MONTRÉAL, 5 Mars 1872.

MOULINS A COUDRE.

LE MOULIN A COUDRE AMELIORE DE
LAWLOR

Breveté le 2 Juin 1869, le 17 Novembre 1870,
et le 8 Août 1871.

Prix, complet \$36.00

LE "LAWLOR"

Est le résultat d'une combinaison mécanique des célèbres moulins Singer pour les familles et les manufactures; sa réputation comme moulin à coudre de première classe est au-dessus de tout doute, et conséquemment il n'a pas d'égaux parmi les moulins à points noués vendus à des prix variant de \$25 à \$35.

LE "LAWLOR"

est remarquable non seulement par la supériorité de sa couture, mais encore pour la variété des tissus qu'il peut coudre avec une facilité et une perfection égales, employant le fil de soie, de toile et de coton depuis le No. 10 jusqu'au No. 200. Ainsi l'étoffe de Beaver peut être cousue avec une grande force et uniformité de point, tandis que la tarlatane et la gaze peuvent être plissées et repliées de la manière la plus jolie.

LE "LAWLOR"

a les mêmes nécessités que le Singer de famille pour faire les rompis, ourler, broder, plisser, piquer, finir et rabattre, lesquels n'ont pas d'égaux parmi les autres moulins.

LE "LAWLOR"

travaille d'une manière remarquablement légère et facile; ses points sont excessivement nets et uniformes, et précisément ce qu'il faut pour les familles, tel que prouvé par les nombreux témoignages reçus en sa faveur, dont voici quelques-uns.

M. J. D. Lawlor, Montréal, 1er fév. 1872.

Monsieur.—M'étant servi durant les dix derniers mois du moulin à coudre de Lawlor pour les familles, je dois dire que nous sommes parfaitement satisfaits de ses qualités ouvrières. Il travaille parfaitement bien, est facile à conduire et fait un très beau point sur les tissus les plus fins comme sur les plus épais.

A. MASSON,

406, rue Dorchester, de la maison D. Masson & Cie.

M. J. D. Lawlor, Montréal, 24 janv. 1872.

Monsieur.—Je me sers depuis environ deux ans du moulin à coudre à point noué de Lawlor pour les familles, et j'en suis très satisfait. Il fonctionne bien et fait un très beau point des deux côtés du tissu, et coud également bien dans les tissus légers ou épais.

MADAME JOSEPH WALKER,

18, rue Université.

M. J. D. Lawlor, Montréal, 30 janv. 1872.

Monsieur.—Je suis heureux de vous informer que le moulin à coudre Lawlor pour famille fonctionne à notre satisfaction. Madame Brown le préfère au moulin le plus dispendieux pour l'usage de la famille.

A. G. BROWN,

de Brown & Claggett, 26 rue St. François de Salles.

M. J. D. Lawlor, Montréal, 29 janv. 1872.

Je prends la liberté de vous informer que le moulin à coudre Lawlor pour familles que j'ai acheté de vous il y a un an, donne sous tous les rapports la plus grande satisfaction. J'ai employé le Wheeler & Wilson; mais je préfère le votre pour l'usage de la famille.

MADAME M. C. MULLARKY,

25, Carré Richmond.

M. J. D. Lawlor, Montréal, 26 janv. 1872.

Monsieur.—J'ai beaucoup de plaisir à rendre témoignage aux qualités ouvrières supérieures du moulin à coudre de Lawlor pour les familles. Il fonctionne très bien, fait un très beau point noné semblable des deux côtés du tissu. Il est simple et très facile à comprendre.

J. A. CLARK,

77, rue Cathcart.

M. J. D. Lawlor, Montréal, 27 janv. 1872.

Monsieur.—Ayant complètement éprouvé les qualités ouvrières du moulin à coudre de Lawlor pour les familles, je suis heureuse de vous informer que dans mon estimation, il est supérieur au Florence et à tous les autres moulins dispendieux dont je me suis jamais servi pour l'usage de la famille.

MADAME E. A. WILLIS,

759, rue Ste. Catherine.

J. D. LAWLOR,

Fabricant de moulins à coudre de Singer, B. P. Howe et Lawlor.

Bureau principal—305, Rue Notre-Dame,
MONTREAL.

Les marchands de moulins à coudre trouveront avantageux de donner une attention spéciale à la vente de ce moulin.

Demandez les listes de prix et les circulaires.

JORDAN & BENARD,

Offrent en vente

QUINZE MILLIONS DE PIEDS
(15,000,000 de pieds).

BOIS DE SCIAGE

COMPRENANT

159,000 Madriers de 3 pouces
80,000 Madriers de 2 pouces
75,000 Madriers de 1 1/2 pouce
75,000 Madriers de 1 pouce
250,000 Planches de 1 pouce.

De Pin, Pruche, Epinette et autres Bois.

100,000 pieds de Bois de charpente
80,000 pieds de Cèdre

1,500,000 Lattes de Pin
Bardeaux sciés et fendus
Coulombages, Rames, &c.

Les soussignés ont toujours en mains un grand assortiment de MADRIERS ET PLANCHES blanchis et embouvetés spécialement pour la construction d'HABITATIONS, PLANCHERS, COUVERTURES, LOTURES, &c., et enfin tout ce qui a rapport aux bois de sciage.

Avant de donner aucun ordre ailleurs, les personnes désirant faire quelque achat de la sorte, auraient tout avantage de visiter notre immense stock et notre grand approvisionnement de Bois de Sciage, Cha porte, Cèdre, etc., propre à toutes sortes de travaux, nos PRIX étant EXTREMEMENT REDUITS et offrant toute compétition.

Bois débité, brut et Cèdre scié sur commande.

JORDAN & BENARD.

CLOS, 322, rue Craig, coin de la rue St Denis, (Carré Viger).

Nos. 1 et 19, rue Notre-Dame.
Rue Water, coin des rues Barclay & Brocks.

L. N. A. RITCHOT

MARCHAND TAILLEUR

184, Rue Notre-Dame, 184

MONTREAL.

Société de Construction

METROPOLITAINE.

Le livre d'Actions de cette société a été déposé entre mes mains et sera ouvert aux souscripteurs le 1er et après le premier Mars prochain.

ALFRED BRUNET,

38 Rue St. Jacques.

Montréal, 26 Février, 1872.

La Banque du Peuple

AVIS.

AVIS est par le présent donné que M. AMABLE PREVOST, en son vivant, Marchand de la Cité de Montréal, est décédé le Neuf février courant, et a par là cessé d'être membre de la Corporation ou associé gérant de la "Banque du Peuple."

A. A. TROTTIER,

Caissier.

JOHN PRATT,

Président.

Montréal, 15 février 1872.

LE BULLETIN DE NEW YORK

JOURNAL FINANCIER, COMMERCIAL
ET D'EMIGRATION

PARAIT TOUTS LES LUNDIS.

ABONNEMENT POUR LE CANADA:

Un an \$8.00
Six mois 4.50

Les communications relatives au journal et les remises de valeurs devront être adressées au Directeur du Bulletin de New York, 48 Broad Street, ou au Bureau du Négociant Canadien, bâtisses de la Gazette à Montréal.

Agence Mercantile du Canada

(The Commercial Agency of Canada)

Etablie Janvier 1871.

Fournit des Informations détaillées sur le caractère, l'aptitude, la position financière de chaque négociant, commerçant et banquier de la Puissance.

Un Registre contenant les noms et la valeur pécuniaire des personnes engagés dans le commerce a été publié avec un supplément quotidien des changements et de l'établissement de nouvelles maisons.

MURRAY, MIDDLEMISS & CO.

PROPRIETAIRES,

**181, RUE ST. JACQUES
MONTREAL.**

SUCCURSALES:

Toronto, Halifax, London, Manchester, Sheffield, Liverpool, Glasgow, Melbourne, Paris.

BUREAUX ASSOCIÉS:

New York, Boston, Philadelphie, Baltimore, Chicago, Cincinnati, Washington, St. Louis, San Francisco, Portland, Me.; Portland, Oregon; Detroit, Milwaukee, Louisville, St. Joseph, Toledo, St. Paul, Quincy, Kansas City, Albany, Syracuse, Utica, Birmingham, Rochester, Buffalo, &c.

On se charge de collections à des taux satisfaisants. On ne charge que sur les règlements effectués.

JONCTION DU CHEMIN DE FER

DES
COMTES DU SUD-EST.

1871 - Table des Heures No. 2.

Le 1er et après le 6 NOVEMBRE 1871, les TRAINS partiront comme suit:

ALLANT AU NORD.	Dis	No. 1 Mulle.	No. 2 Fret.
Richford, Vt. Dép.	4	36	36
Abercorn	5	10	6.10
Sutton Flat	6	20	6.25
Emerson's	8	40	6.55
West Bromo	11	6.50	7.15
Sweetsburgh	13	7.05	7.45
Cornwallville	18	7.20	7.50
East-Farnham	20	7.30	8.10
Brigham	24	7.40	8.20
Farnham	26	7.50	8.40
West-Farnham	29	7.55
St. Jean	33	8.10	9.10
Montréal	37	8.45
Montréal	38	9.00

ALLANT AU SUD	Dis	No. 2 Mulle.	No. 4 Fret.
Montréal	P. M.	2.00	A. R.
St. Jean	4.30
West-Farnham	5.15	10.30
Farnham	4	5.30
Brigham	7	5.35	11.00
East-Farnham	9	5.45	11.20
Cornwallville	13	5.55	11.45
Sweetsburgh	15	6.05	11.55
West Bromo	18	6.20	12.10
Emerson's	24	6.35	12.30
Sutton Flat	26	6.45	12.50
Abercorn	31	6.55	1.20
Richford, Vt. Arr.	33	7.05	1.30

Les passagers du Train No. 1 communiquant à St. Jean avec les Trains pour New-York, Boston, Roussé's Point, &c.

On ne change pas de Char de ou pour Montréal. Des relais attendent aux Stations à l'arrivée des Trains de Montréal pour toutes places des Cantons de l'Est.

Jusqu'à nouvel ordre, les Trains de Fret circuleront seulement les Mercredi et Samedi.

Les Passagers ont droit de circulation sur les Trains de Fret.

Les Passagers des Trains venant du Nord ont droit de circulation sur les Trains allant au Sud.

A. B. FOSTER,

Gérant.

atleroo, P-Q, 2 novembre, 1872.

ASSOCIATION

PREVOYANCE DE COMBUSTIBLE
DE MONTREAL.

DIRECTEURS PROVISOIRES.

- F. W. HENSHAW, ECR.
- ALEXANDER MCGIBBON, ECR.
- A. W. OGILVIE, ECR.
- W. E. PHILLIPS, ECR.
- RICHARD WHITE, ECR., (de T. A. B. WHITE)

PROSPECTUS.

L'augmentation constante du prix du combustible devient d'année en année une affaire de la plus haute importance pour les citoyens de Montréal. Sous un climat aussi rigoureux que le nôtre, la question devient la plus vitale, après celle de la nourriture. Bien plus, on peut dire que l'une est aussi importante que l'autre.

Les souffrances éprouvées par les classes les plus pauvres durant l'hiver et résultant de l'approvisionnement insuffisant de combustible ne sauraient être exagérées, tandis que le prix a graduellement monté, jusqu'à un point qui en met un grand nombre dans l'impossibilité de s'empêcher de périr, eux et leurs familles.

Les souffrances éprouvées par les classes les plus pauvres durant l'hiver et résultant de l'approvisionnement insuffisant de combustible ne sauraient être exagérées, tandis que le prix a graduellement monté, jusqu'à un point qui en met un grand nombre dans l'impossibilité de s'empêcher de périr, eux et leurs familles.

Pour diminuer dans un certaine mesure au moins les souffrances qui existent chaque hiver dans cette ville, on propose de former une compagnie à fonds social dans le but de vendre le combustible à un prix qui, tout en donnant un bon profit aux actionnaires, fournira en même temps au public une occasion de s'approvisionner de bois et de charbon de la meilleure qualité, garantis tant sous le rapport du poids que de la mesure, un peu au-dessus du prix courant.

Dans le but d'aider les classes ouvrières à faire leur approvisionnement de combustible avec le moins d'inconvénients possibles et d'encourager l'économie et la prévoyance, on se propose de recevoir des dépôts hebdomadaires durant les mois d'été et d'automne, pour lesquels on fournira du bois et du charbon, et afin de donner de nouveaux avantages aux déposants, un escompte de 5 0/0 leur sera alloué sur leurs achats. Les actionnaires auront aussi droit à un escompte de 5 0/0 sur leurs achats.

REVENU PROBABLE.

La consommation annuelle de bois dans la ville de Montréal doit excéder 50,000 cordes. Avec les avantages qu'elle offrira, cette compagnie peut sûrement compter sur la vente de 10,000 cordes à un profit de \$1 par corde, donnant un revenu de..... \$10,000	
Auquel il faut ajouter 5,000 tonnes de charbon vendues à \$1.00 de profit par tonne.....	\$5,000
Dépense d'administration.....	\$15,000
	10,000
Profit net.....	\$5,000

On au taux de 10 0/0 sur le capital total. On voit de suite que trois objets d'une importance considérable seront obtenus par l'organisation de cette compagnie.

1o. Le combustible sera fourni au plus bas prix possible, avec garantie de poids et de mesures.

2o. Un grand nombre de nos concitoyens en bénéficieront, ce qui leur permettra de faire leur approvisionnement de combustible par un système de paiements graduels.

3o. Les actionnaires, tout en effectuant cet objet, retireront un bon intérêt de leurs placements. Les affaires de la compagnie seront gérées par un bureau composé de onze directeurs élus annuellement.

Le capital sera d'abord de cinquante mille dollars divisé en actions de cinquante dollars. Les opérations commenceront aussitôt que la capital sera souscrit et 10 0/0 payé. Pas plus de la moitié du capital sera versé pour le moment.

Les demandes pour les actions seront reçues par M. ROBERT WATSON, au bureau de MM. WATSON & LINDSAY, Merchants Exchange.

E. GERIN,

Grand Propriétaire de

VIGNOBLES A ROUMAGNOLE,
PRES COGNAC.

Le navire "PRUDENCIA" quittera CHARENTE le premier Avril prochain, avec un chargement de PRODUITS FRANÇAIS, consignés aux sous-signés, et consistant en :—

- Barriques } EAU DE VIE de "GERIN" crus de 1864 à 1871
- Caisse- } EAU DE VIE de "GERIN" crus 1858 à 1871
- Caisse- } CHAMPAGNE, différentes marques favorites.
- Caisse- } VIN CLARET de choix.
- Futs } VIN BLANC "de GRAVE"
- Caisse- } CHAMPAGNES
- Futs } VIN DE MESSE
- Caisse- } VIN MEAUX PIC, délicieux vin de table
- Futs } MOUTARDE FRANÇAISE; VINAIGRE

Le tout sera offert en vente à l'arrivée du navire. M. Gerin n'est pas un négociant, mais un propriétaire de VIGNOBLES et tous ses VINS et spiritueux sont fabriqués sous sa surveillance personnelle et sont garantis égaux aux meilleurs marques du district de COGNAC.

JOHN LEEMING & CIE.,
Consignataires.

FAIENCE! VERRERIES!
PRODUITS CHIMIQUES, &c., &c.

Diverses consignations de Marchandises ci-dessus seront reçues par les premiers arrivages du printemps et offertes en ventes publiques le long des navires.

JOHN LEEMING & CIE.
Commissaires Priseurs.

Bureaux au premier Mai—Coin des rues St. Nicolas et St. Paul.

EMMAGASINAGE.

On s'occupera d'emmagasinage comme ci-devant aux spacieux magasins

No. 30, RUE ST. NICHOLAS
OVIDE STE. MARIE & CIE.

SALLE D'ENCAN = TORONTO

Etablie en 1834.

F. W. COATE & CIE.

AGENTS DE MANUFACTURES

ENCANTEURS

ET

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES

RUE KING

TORONTO.

AVIS.

ETABLISSEMENT DE

COMMISSAIRE PRISEUR

ET

COMMISSIONNAIRE.

J'ai vendu mes intérêts dans mon établissement de Commissaire Priseur et de Marchand Commissionnaire à

OVIDE STE. MARIE, ECR.,
DE CETTE VILLE.

qui me succède dans toutes les branches de mon commerce sous les noms et raison de JOHN LEEMING & Cie., Encanteurs et Marchands Commissionnaires. Quand ma santé me le permettra, je serai heureux d'agir comme Commissaire Priseur pour la nouvelle maison aux magasins des négociants pour qui j'ai vendu depuis tant d'années, et en leur offrant mes plus sincères remerciements ainsi qu'au public de Montréal, pour les faveurs qu'ils m'ont accordées pendant une période de TRENTE-UN ANS, je sollicite respectueusement la continuation des mêmes faveurs pour mon successeur M. STE. MARIE, qui, j'en suis confiant, d'après les facilités qu'il possède, fournira la plus ample satisfaction à mes nombreux amis et au public.

JOHN LEEMING.

Montréal, Mars 1872.

P. S.—J'ai un bureau privé chez M. STE. MARIE, où je transigerai toutes les affaires qui concernent mon ancien établissement maintenant en liquidation.

AVIS.

En référence à l'annonce ci-dessus, j'ai l'honneur d'annoncer au public que j'ai acheté les intérêts de M. JOHN LEEMING, dans son établissement de

COMMISSAIRE PRISEUR

ET

MARCHAND COMMISSIONNAIRE

et je me propose de continuer les mêmes affaires sous les noms et raisons de JOHN LEEMING & CIE.

Au Premier Mai, je transigerai mes bureaux dans les bâtiments, coin des rues St. Paul et St. Nicolas (actuellement occupés par MM. W. R. ROSS & CIE.), où je me propose de tenir régulièrement des

VENTES PAR ENCHÈRES

D'ÉPICERIES ET MARCHANDISES

de toutes descriptions pour lesquelles je sollicite respectueusement

DES CONSIGNATIONS

dont je disposerai au plus grand avantage des consignataires et pour lesquelles je rendrai compte fidèlement et promptement.

Ventes publiques aux magasins des Négociants.

Je m'occuperai aussi de la vente de poisson et de autres marchandises sur le quai et le long des navires.

Je donnerai une attention spéciale à la vente de Marchandises avariées pour le compte des Assurances et fournirai les comptes de ventes ainsi que tous autres documents avec promptitude.

Je tiendrai pour référence les Plans des Cadastres et les livres qui s'y rattachent des NEUF QUARTIERS de la ville, et je donnerai une attention spéciale aux

Ventes de Propriétés Foncières.

Le Département de la Comptabilité sera spécialement sous la direction de M. E. J. PICKUP qui a eu la même charge pendant plusieurs années chez M. Leeming.

OVIDE STE. MARIE.

Montréal, Mars 1872.

Huiles et Peintures.

LYMANS, CLARE & C^{ie}.
ÉTABLIS EN 1803.
MANUFACTUREURS D'HUILE DE LIN,
PEINTURES ET MASTIC.
IMPORTATEURS DE DROGUES ÉTRANGÈRES,
PEINTURES ET COULEURS,
HUILES ET BOIS DE TEINTURES.
382, 384 et 386, St. Paul Street,
Montréal.

ALFRED SAVAGE & SON
Manufacturiers
D'HUILE DE LARD, HUILES POUR
MACHINERIES ET LAME.
Usine—Coin des Rues McCord et St. Thomas.
Bureau—No. 1, Halle aux Blés, Rue St. Jean,
MONTREAL.

JOHN McARTHUR & SON,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS D'HUILES,
PEINTURES SÈCHES ET À
L'HUILE, VERNIS, VITRES,
PRODUITS CHIMIQUES,
Marchandises de Marine, Teintures, &c.,
19 Rue Lemoine,
MONTREAL.

R. C. JAMIESON & C^{ie},
MANUFACTURIERS DE VERNIS et D'IMI-
TATION DE LAQUE DE CHINE.
IMPORTATEURS
D'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-
REBENTINES, etc., etc.
No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean,
MONTREAL.



ASSORTIMENT COMPLET DE PEINTURES.
Huiles, Vitres, Pinceaux, Vitres colorées et de
Miroirs, Tapisserie, Huile de Charbon, Lampes, etc.,
des plus considérable et admirablement choisis.

VENTES EN GROS ET EN DÉTAIL.
Veuillez rendre une visite à mon Etablissement,
311 et 313 RUE ST. LAURENT, MONTRÉAL.
L. N. DENIS.

Huile de Pétrole.

**COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES
ET DE MINES (Limitée)**
Bureau principal: 22 MINING LANE, LONDRES,
ANGLETERRE,
TRADE MARK.



**RAFFINERIE DE PÉTROLE (STANDARD
PETROLIA), ONTARIO.**
D. CAMPBELL, AGENT,
13 Halle aux Blés,
MONTREAL.

ROBERT B. MURRAY,
MARCHAND EN GROS DE PÉTROLE RAF-
FINÉE, D'HUILES LUBRIQUES, BEN-
ZOLE, GOUDRON, etc.,
36 Rue Lemoine, MONTRÉAL.
Toujours en magasin toutes les meilleures marques
d'Huiles de Charbon.
Le plus haut prix payé pour les barils vides.

J. McARTHUR & SON

Nos. 9 et 10

Nouvelles Bâtisses des Sœurs.

IMPORTATEURS

ET

MARCHANDS EN GROS

DE

VERRE A VITRES

DE TOUTES SORTES.

Huile de Lin

Bouillie Blanche, Crue et Double Bouillie.

Peintures

Sèches et à l'Huile de toutes couleurs.

Laque

Pour assécher les Peintures et les Vernis.

Esprit de Terebentine.

Resine.

Poix.

Goudron.

Produits Chimiques.

Bois de Teinture.

HUILE de Pétrole.

HUILE de Loup-marin.

HUILE Morue.

HUILE de Baleine.

HUILE de Lard.

HUILE d'Olive

ET

HUILES POUR MACHINES

DE TOUTES SORTES.

AINSI QUE

HUILES POUR SUINT.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 21 Septembre 1871.

Distribuées.	MALLES.	J'oyées.	
A. M. P. M.	ONTARIO.	A.	P.
3.30	Ottawa, p. chemin de fer (a)	7.00	6.45
3.30	Province d'Ontario, (a)	7.00	6.45
6.30	Rivière Ottawa par route.	7.00	
QUEBEC.			
	Québec, Trois-Rivières et Sorel, par vapeur.....		
	Québec, p. chemin de fer Townships, C F T. Riv. Ar- thabaska et Riv. du Loup		7.00
8.00	St. Rémi et Hemmingford		2.00
8.11	St. Hyacinthe et Sherbrooke	6.00	1.00
10.00	De St. Jean et Rouss's Pt. Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.....		2.30
10.00			2.00
MALLES LOCALES.			
11.00	Beauharnois (route).....	6.00	
11.00	Chambly (aussi 6 A. M.) et St. Césaire.....		1.30
11.00	Contrecoeur, Varonnes et Verchères.....		1.30
11.00	Côte St. Paul et Tanneries Ouest.....	10.30	
10.00	Huntingdon.....	6.00	2.00
9.30	Lachine.....	6.00	2.00
10.00	St. Lambert.....		2.00
9.30	Laprairie.....		2.00
11.00	Longueuil.....	6.00	1.30
	N. G. Asgow & St. Récollet		7.00
	Terrebonne & St. Vincent		7.00
8.30	Pointe St. Charles.....	8.30	5.00
	St. Laurent, St. Eustache, St. Scholastique, et Belle-Rivière.....		7.00
1.30	St. Jérôme, Ste. Rose et St. Thérèse.....		7.00
2.30	St. Jean & Station, St. Armand.....		8.00
8.10	Trois-Rivières par la Rive Nord.....		2.30
8.00			
PROV. MARITIME.			
	N.-Brunswick et Isle P.E.		7.00
	Halifax, N.-E.....		7.00
Les malles pour T.-Neuve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis alter- nativement à partir du 2 Juin.			
ETATS-UNIS.			
8.99	Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, ex- cepté le Maine.....	8.00	2.15
8.1094	New-York et les Etats du Sup.....		2.15
8.97	Island Pond, Portland et le Maine.....		12.15
8.30	Etats de l'Ouest et du Pa- cifique et Manitoba.....	7.00	6.45

INDES OCCIDENTALES.

Lettres, etc., payés d'avance via N.-
York, sont expédiées chaque jour
à New-York d'où partent les ma-
lles:
Pour Havano et Indes Occidentales
via Havano, tous les Jedis P. M.
Pour St. Thomas, les Indes Occiden-
tales et Brésil, le 23ème jour de
chaque mois.

GRANDE BRETAGNE.

Par la ligne Canadienne... Vendredi... 7.00
Par la ligne W. & G. via
New-York... Lundi... 2.30

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts
de 5.45 à 8.30 p.m.
(b) do. ouverts jusqu'à 1.35 p.m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15
minutes avant la fermeture des malles.
Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à
10.30 a.m., 1.15, 5.45 et 9.00 p.m.
Le Dimanche à 9.00 p.m.

W. A. CAMPBELL & C^{ie}.

IMPORTATEURS & MARCHANDS EN GROS

DE

Café, Chocolat, Cacao et Broma de Choix, Epices,
Moutarde, Crème de Tartre, Bi-car de Soude, Pou-
dre à Boulanger, Farine de Riz et Chicorée moulue
et en grain.

Propriétaires des Canada Spice and Coffee Mills.

BUREAU 21 RUE ST. SAOEMENT,
MONTREAL.

J. L. CASSIDY & CIE.
IMPORTATEURS DE
PORCELAINES,
 VERRERIES ET VAISSELLE.
 339 & 341 Rue St. Paul,
 BATISSÉ DES SŒURS, MONTRÉAL.

G. & J. GROVES,
 MARCHANDS DE



FAIENCE,
424,
Rue St. Paul,
MONTRÉAL.



COMPAGNIE DU
CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC
DU CANADA.

1871—ARRANGEMENTS D'HIVER.—1872

Nouveaux chars pour tous les Trains Express

LES Trains partiront maintenant de **MONTRÉAL** comme suit :

ALLANT À L'OUEST.

Express de Jour pour Ogdensburgh, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'Ouest à..... 8.00 A. M.
 Express de Nuit do do..... 8.00 P. M.
 Train d'accommodement pour Brockville et les stations intermédiaires..... 4.00 P. M.
 Train Mêlé pour Kingston do do..... 6.00 A. M.
 Trains pour Lachine à 7.00 A. M., 9.00 A. M., 12.00 (midi) 3.00 P. M., et 5.00 P. M. Le Train de 3.00 P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET À L'EST.

Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires..... 7.00 A. M.
 Express pour Boston via Vermont Central..... 9.00 A. M.
 Express pour New-York et Boston via Vermont Central à..... 3.30 P. M.
 Le train de la Malle pour St. Jean et Rouze's Point, en connexion avec les trains du Stanstead, Shefford & Chambly et de Jonction des Cantons du Sud Est..... 3.00 P. M.
 Train de la Malle pour Island Pond, et les stations intermédiaires..... 2.00 P. M.
 Malle de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham, Portland et Boston et les Provinces d'en Bas, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond, Sherbrooke, Lennoxville, Compton, Coaticook et Norton Mills, seulement à..... 10.30 P. M.

Il y aura des Chars Dortoirs Palais Pullman à tous les trains directs de jour et de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des Trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des Stations aux heures nommées.

Les steamers *Carlotta* ou *Chase* laisseront Portland pour Halifax, N. E., tous les Samedis après-midi à 4.00 heures p. m. Le confort est excellent pour les passagers et le fret.

La Compagnie Internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Mardis et Jendis à 6.00 heures p. m., pour St. Jean, N.B., etc., etc.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grande Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES,
 Directeur-Gérant.

Montréal, 31 Octobre 1872.

Ferronnerie et Quincaillerie.

C. H. LETOURNEUX,
IMPORTATEUR DE
FERRONNERIE,
QUINCAILLERIE,
COUTELLERIE, &c., &c.,
 261 à 263 Rue St. Paul, (coin de la ruelle Vaudrouil)
 MONTRÉAL.

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES

H. BELIVEAU, Importateur de **FERRONNERIES** et **FABRICANT DE FERBLANTERIES, ENSEIGNE DE L'ÉQUINÉ et de CADENAS.** Nos. 193 et 195 Rue St. Paul, MONTRÉAL. Assortiment complet d'Huiles, Térébentine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, etc.—Aussi : **POÈLES DOUBLES** à un ou deux fourneaux, **POÈLES DE CUISINE** à charbon et à bois, de fantaisie et autres.

SANCER & FRÈRE,
IMPORTATEURS DE FERRONNERIES et QUINCAILLERIE,

Nos. 283 et 285 coin des Rues St. Paul et St. Gabriel, Assortiment complet de **FERRONNERIES**, ainsi que **VITRES** de toutes grandeurs, **PEINTURES** de toutes couleurs, **MASTIQUE, HUILE, Térébentine, Vernis à Mendre, Vernis à Voiture, POÈLES de Cuisine, POÈLES DOUBLES, FER en barre, CHARBON, etc., etc.**

ETABLIS EN 1869.



J. T. Le TOURNEUX,

IMPORTATEUR DE
PEINTURES DE TOUTES COULEURS

HUILES, VERNIS,
VERRES À VITRES, MASTIC,
LAMPES, PINCEAUX,
CHEMINEES, ÉTOUPE,
COLTAR, &c., &c.

VITRES, GLACES DE MIROIRS ET VITRES DE COULEUR
 TAILLÉES À DEMANDE.

RECETTES POUR TEINDRE, &c.

Seul agent pour la Puissance du Canada de la Graisse Patentée de Dossors pour Essieux.

No. 259, Rue St. Paul, Montréal,

Ensigne de la Lampe, Pinceau et Baril de Peinture.

Scierie à Vapeur.

SCIERIES À VAPEUR

DE

J. McD. CAMPBELL & CIE.

Ci-devant **MOULINS DOUGLAS**
 472 Rue William, (McCord ouest.)

Bois de service scié et plané à ordre.

J. McD. CAMPBELL. ALPH. HOTTE.

Fabricants de Salaisons.

D. REES & CIE.

FABRICANTS DE SALAISONS ET COMESTIBLES,

INSPECTEURS DE

BOEUF, LARD ET BEURRE,

COMMISSIONNAIRE, Etc.

46, 48 & 50 Rue Des Sœurs Grises, MONTRÉAL.

Garde-Magasins.

ENMAGASINER EN ENTREPOT OU
FRANC DE DROITS.

FRED. CASTLE,

65, RUE DE LA COMMUNE,

Vie-à-vis le Bassin du Canal,

MONTRÉAL.

Graines.

Les Marchands de la Campagne

Sont priés de ne pas oublier la
PHARMACIE PICAULT & FILS

dans leurs achats du Printemps. Tous les articles sont de qualité supérieure et à des **PRIX EXCESSIVEMENT BAS.**

AUSSEI
GRAINES DE CHAMPS, DE JARDINS et de FLEURS toutes fraîches.

PICAULT & FILS,
 PHARMACIENS CHIMISTES,
 75, Rue Notre-Dame.

EWING BROTHERS

GRAINETIERS,

100, Rue McGill,
MONTRÉAL,

Offrent en vente un assortiment choisi de **GRAINES DE FERMES, DE JARDINS DE FLEURS, PLANTES BULBEUSES, PLANTES FLEURISSANTES,**

Etc., Etc., Etc.

Une attention spéciale donnée au **COMMERCE de GROS.**

Echantillons et prix donnés sur application.

Pharmaciens.

LE SOTHÉRION

PAPIER PULMONAIRE ANTI-ASTHMATIQUE.

DIPLOMÉ.

Préparé par le Dr. **POURTIER**, de la Faculté de Paris.

CE NOUVEAU REMÈDE, résultat de longues recherches et d'expériences multipliées est souverain contre les maladies des voies respiratoires, ces affections cruelles et terribles considérées jusqu'à ce jour comme incurables.

Depuis qu'il a commencé d'être en usage, des cures rapides dans des cas désespérés ont été obtenues, et un nombre considérable de certificats sont venus attester son efficacité; aussi chaque jour il prend une plus grande extension et bientôt il sera universellement connu.

Ce remède agit dans les maladies anciennes comme dans les maladies nouvelles; son administration est des plus simples et exempte de tout inconvénient.

Il guérit **Asthme, Consommation, Bronchite, Toux nerveuse, Grippe, Coqueluche, Irritations de Poitrine et de Gorge, Insomnie, Palpitations de Cœur, Faiblesse de Constitution.**

On peut donc à l'aide de ce remède incomparable dissiper l'accès le plus rebelle en huit ou dix minutes, et arriver, en continuant d'en faire usage, à la guérison des maladies énumérées.

Le Sothérior, Papier Pulmonaire Anti-Asthmatique se vend par paquets de 25 feuilles. Prix \$1.00.

On expédie contre remboursement ou contre un mandat sur la poste.

N. B.—Le Sothérior, Papier Pulmonaire Anti-Asthmatique étant brevété, toute contrefaçon sera poursuivie suivant la loi.

Dépôt Général—Pour la France, No. 14 rue de Castiglione, Paris; pour le Canada, chez le Dr. **POURTIER**, Chirurgien Dentiste, 15 rue St. Jean, Québec.

Agents, pour la Puissance du Canada,

EVANS, MERCER & CO.,

Montréal.



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DÉPARTEMENT DES DOUANES.
 OTTAWA, 4 avril, 1872.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre: 9 par cent.

FR. S. M. BOUCHETTE,
 Commissaire des Douanes.

Assurances.

**ETAT FINANCIER
DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
ANDES,**

25 Octobre 18 1.

Argent en mains, à la banque et en transit	\$286,034.43
Bonds des Etats-Unis, Etat, Ville et Comté, valeur actuelle	\$390,073.34
Bonds du chemin de fer, valeur actuelle	8,900.00
Prêts collatéraux	99,500.00
Intérêts accumulés	49,000.00
Premiers hypothèques	607,106.53
Billets recevables	9,347.66
Comptes courants primes et balances entre les mains des agents	38,096.50
Montant des actionnaires par cotisation	500,000.00

Total de l'actif..... \$2,078,149.46

PERTEES DE CHICAGO.
\$850,000

EN COURS DE REGLEMENT.

J. B. BENNETT.
Président.

N. P. HARRINGTON, *Agent,*
235 Rue St. Jacques.

4 Novembre.

**COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE
DE WATERTOWN, N.Y.**

ÉTABLIE EN 1853.

ACTIF - - - \$601,563.97.

Deposé entre les mains du Gouvernement pour le bénéfice des assurés Canadiens,
\$100,000

Président: JOHN C. COOPER. *Secrétaire:* ISAAC MUNSON.
E. H. GOFF, *Agent Général.*

DIRECTEURS CANADIENS:

- Hon. LOUIS ARCHAMBAULT, Ministre d'Agriculture.
- Hon. FRANK SMITH, Sénateur.
- B. BENOIT, Ecr., M.P.
- JOHN CRAWFORD, Ecr., C.R., M.P., et Président de la Banque Royale Canadienne.
- JOHN TURNER, Ecr., (de Sessions, Turner & Co.) Toronto.
- ALEX. MANNING, Ecr., Toronto.

SUCCESSALE: 235 RUE ST. JACQUES,
MONTREAL.

Cette compagnie borne ses affaires à l'assurance des bâtieses de forme et des résidences détachées et de leur contenu, elle peut émettre des polices de cette description à environ la moitié du taux ordinairement chargé par les compagnies qui assurent toutes sortes d'edifices.

**CANADA LIFE
ASSURANCE COMPANY.**

CETTE INSTITUTION établie depuis 1847 est depuis longtemps placée hors des dangers des premiers années d'une Compagnie d'Assurances.

SON AMPLE CAPITAL, SES FONDS,

et l'administration qui est confiée à des personnes d'une expérience consommée offrent des

GARANTIES INCONTESTABLES
aux assureurs.

Ces traits caractéristiques et la

MODICITÉ DE SES TAUX

font de cette institution qu'elle n'est surpassée en avantages par aucun autre.

On peut obtenir en s'adressant soit aux agences, soit aux bureaux de la Compagnie, des copies détaillées du dernier rapport. Les tables des taux des différents systèmes d'assurances.

BUREAUX à MONTREAL: 196 Rue St. Jacques.

R. POUNALL,
Agent Général.

BUREAUX à HALIFAX: 25 Prince Street,
J. W. MARLIG, *Agent Général.*

Assurances.

UNION COMMERCIALE COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LONDRES, ANGLETERRE.

Capital, 25 Millions Stg.—Deposé en Canada, \$150,000.

FEU.—On accorde des polices d'assurance sur grain et produits de la ferme, magasins d'entrepôts, demeures, magasins et Usines et leurs contenus.

VIE.—Garantie parfaite et taux raisonnable.

Marques caractéristique.—Economie dans l'administration et bonus libéraux.

Voir exemples dans le prospectus.

MORLAND, WATSON & CIE.,
Agents Généraux pour le Canada.

FRED. COLL, Secrétaire.
A. TELLIER Sous-Agent.
Bureaux—385 & 387 Rue St. Paul.

THE CITIZENS

INSURANCE COMPANY

OF CANADA

Capital Souscrit - - \$1,000,000

BUREAUX PRINCIPAUX;

175, Rue St. Jacques, Montreal.

DIRECTEURS:

- SIR HUGH ALLAN, *Président.*
- EDWIN ATWATER, *Vice-Président.*
- HENRY LYMAN, *ADOLPHE ROY.*
- NORTON P. CONSE, *C. J. BRIDGES.*
- GEORGE STEPHENS.

RISQUES CONTRE LE FEU.

Pris à des taux raisonnables sur toutes descriptions de Propriété: en ville et à la campagne Bâties isolées et Constructions de Ferme pour Trois Ans aux plus Ha. Taux. On prend aussi des Risques sur les Grains et Produits.

RISQUES SUR LA VIE

Avec ou sans Profits tous d'après le Nouveau Systeme et aux conditions les plus favorables.

FIDELITE, GARANTIE

Des Bons d'indemnité sont accordés contre les pertes causées par l'infidélité des employés. Les Bons de Fidélité de cette Compagnie sont acceptés par presque toutes les Compagnies de Chemins de Fer, Banques, Corporations Municipales et Compagnies Publiques de la Province, aussi bien que par le Gouvernement de la Province de Québec.

ACCIDENTS.

Des Polices sont données contre les accidents causant des injures corporelles ou pertes de vie, garanties de \$3 à \$5 par semaine pour une période temporaire provenant d'accidents ou le paiement de la somme principale assurée (de \$500 à \$5,000) si l'injure cause la mort.

Cette Compagnie étant purement Canadienne et soutenue par les plus grands capitalistes et marchands de la ville de Montréal, à droit et sollicite le support du public Canadien.

On peut obtenir des Prospectus de chaque Département avec tous les détails en s'adressant aux Bureaux Principaux ou à aucun des Bureaux de la Compagnie.

SA GRANDEUR MGR. DE MONTREAL et les Messieurs suivants ont des parts dans cette Compagnie:

- Hon. Juge Berthelot.
- Hon. C. S. Rodier.
- Hon. Henry Starnes.
- John Pratt.
- E. J. Barbeau.
- P. M. Galarneau.
- V. Hudon.
- E. Hudon.
- P. A. Fautoux.
- R. Bellemare.
- J. J. Bellevue.
- Alphonse Desjardins.
- A. Cantin.
- Damase Masson.
- J. B. Rolland.
- J. B. Beaudry.
- Dr. Trudel.
- N. Villeneuve.
- N. Valois.
- P. A. A. Dion.
- J. F. Sincennes.
- J. L. Cassidy.
- Casidy et Leblanc.
- A. Jodoin, Fils.

Et plusieurs autres citoyens bien connus de Montréal.

GEORGE B. MUIR,
Gérant du Département du Feu.

EDWARD STARK,
Directeur Gérant.

Département des Garanties sur la Vie et sur les Accidents.
Montréal, 21 Mars 1872.

Marchands de Farines.

A. W. OGILVIE & CIE.

MARCHANDS DE FARINES, CEREALES, BARLEY, &c.
Moulin—ECLUSE ST. GABRIEL.
Bureaux,—36, 38 et 40. Rue des Enfants Trouvés,
MONTREAL.

BOYER, HUDON & CIE.,

MARCHANDS DE GRAINS ET FARINES, PROVISIONS et EPICERIES,
L. ALPHONSE BOYER.
FERMIN HUDON. MONTREAL.
CHARLES BOYER.

HOSPICE LABELLE & CIE.,

MARCHANDS DE FARINES, GRAINS et PROVISIONS,
No. 10, Rue du Port, MONTREAL.

LAURENIÈRE & ST. ONGE.

MARCHANDS DE GRAINS, FARINES et PROVISIONS.
COMMISSIONNAIRES, etc.,
295 RUE DES COMMISSAIRES,
MONTREAL.

KIRKWOOD & MORE,

MARCHANDS DE CEREALES, FARINES, POISSONS, et HUILES de POISSON.
26 Rue des Enfants Trouvés,
MONTREAL.

LE

VERDICT DU PEUPLE

LA MACHINE A COUDRE

DE

GARDNER.

Est reconnu par les meilleurs juges du pays, pour être la meilleure Machine à point noué pour Famille et pour les Manufactures, qui ait été présentée au public.

Ces MACHINES ont obtenu les prix suivants en compétition avec les meilleures Machines de ce pays:—

Liste de Prix pour 1871.

Premier prix à T-ront—Premier prix à Londres, à l'Exposition du Grand Western—Premier prix à Guelph, à l'Exposition du Grand Central—Premier prix à Ste. Catharine, Comté de Lincoln—Premier prix à Chatham, Comté de Kent—Premier prix à Waterloo, Comté de Waterloo—Premier prix à Orangeville, Comté de Simcoe—Premier prix à Mono, Comté de Peel—Premier prix à Caledon, Comté de Simcoe—Premier prix à Welland, Comté de Welland—Premier prix à Otterville, Comté de Oxford—Second prix à l'Exposition Provinciale de Kingston, et Diplo. e à Hamilton, et diverses autres Expositions de Comté.

Cette Machine peut ourler, border, broder, faire des remplis, piquer, rebatir, et ourdre toutes les Etoffes depuis les plus légères jusqu'aux cuirs les plus épais. PRIX: \$32, garantie pour 5 ans.

Ces Machines sont également vendues par paiements mensuels.

W. N. LLOYD,

Agent pour Montréal et les environs.

431,—Rue Notre-Dame,—431,
[COIN DE LA RUE DOLLARD.]

On demande des AGENTS pour les Comtés des environs de Montréal.